



**Fédération Royale Ouvrière
de Tennis de Table
de Belgique Francophone**



Saison 2025 - 2026

**Editeur responsable : FIVET Eric
12 Rue des Vignerons, 4400 Flémalle**





DANDOY

WWW.DANDOY-SPORTS.EU

Allée des Artisans 5 - 5590 CINEY - 083/21.35.64

Butterfly Belgium/Netherlands

be.butterfly.tt



BUTTERFLY

Allée des Artisans 5 - 5590 CINEY - 083/21.35.64

F.R.O.T.T.B.F

FEDERAL

Président :

DERESTEAU Olivier
Chemin du Vicinal, 4 A - 4190 - FERRIERES
GSM. : 0496/43.35.47 (Après 18H)
Email : olivierderestea@skynet.be

Secrétaire :

FIVET Eric
Rue des Vignerons, 12 - 4400 - FLEMALLE
GSM. : 0472/86.12.08
Email : fottbf.liege@gmail.com

Trésorière :

DE MOYTER-KOK Geneviève
Rue de Chaumont, 6 - 1401 - BAULERS
Tél. & Fax : 067/21.76.04
Email : fattbf.be@gmail.com Compte : BE03 – 7320 – 3327 – 4384

PROVINCIALES

BRABANT :

DEHOUX Jean-Pierre
Rue de l'Etang, 7 - 1340 OTTIGNIES
Tél. : 010/41.87.18 GSM : 0476/26.48.80
Email : jpdehoux@skynet.be

HAINAUT :

DELAUNOIS Patrick
Chaussée de Gilly 116- 6040 – JUMET GSM. : 0478/08.45.17
Email : patrickdelaunois@hotmail.com

LIÈGE :

FIVET Eric
Rue des Vignerons, 12 - 4400 - FLEMALLE
GSM. : 0472/86.12.08
Email : fottbf.liege@gmail.com

SUR INTERNET

FEDERAL :	https://www.fottbf.com	Responsable du Site : Eric FIVET
BRABANT :	https://www.fattbf.be	Responsable du site : Jean-Pierre DEHOUX
HAINAUT :	https://www.fottbfhn.net	En construction
LIEGE :	https://www.fottbf-liege.be	Responsable du Site : Eric FIVET

REGLEMENTATION DU SERVICE

1. - Exécution du service

Le service débute avec la balle reposant librement sur la paume ouverte et à plat de la main libre immobile du serveur.

(Inchangé)

Le serveur lance la balle à peu près verticalement vers le haut, sans lui communiquer d'effet, de telle manière qu'elle s'élève d'au moins 16 cm après avoir quitté la paume de la main et retombe ensuite sans toucher quoi que ce soit avant d'être frappée.

(Inchangé)

Quand la balle retombe, le serveur doit la frapper de manière telle qu'elle touche d'abord son propre camp et ensuite, après avoir franchi ou contourné le filet ou ses accessoires, touche directement le camp du relanceur ; en double, la balle doit toucher successivement les demi- camps droits du serveur et du relanceur.

A partir du début du service jusqu'au moment où elle est frappée, la balle doit se trouver au-dessus du niveau de la surface de jeu et derrière la ligne de fond du serveur et elle ne peut être cachée du relanceur par aucune partie du corps ou de la tenue de jeu du serveur ou de son partenaire de double.

(L'objectif de cette règle est de rendre la balle visible du relanceur à tout moment au cours de l'exécution du service. Le serveur ou la paire au service ne peut entreprendre aucune action qui serait de nature à empêcher le relanceur de voir la balle à partir du moment où elle quitte la main du serveur ou de se rendre compte de la force de la raquette utilisée pour frapper la balle).

2. - Avertissement pour service douteux

Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre adjoint et que l'arbitre a des doutes quant à l'exécution d'un service, il peut, la première fois que cela se produit, donner un avertissement au serveur sans attribuer un point.

(Précédemment, dans une telle situation, l'arbitre avait la possibilité de donner un avertissement même lorsqu'il y avait un arbitre adjoint).

(Inchangé)

Si ultérieurement dans le même match l'exécution d'un service par le même joueur ou par son partenaire de double est à nouveau douteuse, que ce soit pour la même ou toute autre raison, un point doit être attribué au relanceur.

(Inchangé)

Chaque fois qu'il y a un net manquement en ce qui concerne le respect des règles fixées pour un service correct, aucun avertissement ne peut être donné et, tant à la première occasion qu'à toute occasion ultérieure, un point doit être attribué au relanceur.

Comment bien remplir une feuille de match

Elle doit être établie en trois exemplaires :

- L'originale est à conserver au club durant 3 saisons et scannée en pdf et jointe lors de l'encodage sur le site de la fédération.
- La première copie est à remettre à l'équipe adverse à l'issue de la rencontre.
- La deuxième copie est à conserver par le club visité.

Lorsque vous êtes l'équipe visitée, il vous appartient d'établir la feuille d'arbitrage.

Avant la rencontre :

- La division et la série.
- Le numéro de la semaine ou du match selon la provinciale concernée.
- La date réelle de la rencontre.
- L'heure du début de rencontre.
- Noms et immatriculations des équipes – Noms des capitaines d'équipes
- Noms, Prénoms des joueurs (caractères d'imprimerie) Joueurs à inscrire selon la liste de force de l'équipe.
- N° d'affiliation joueur – à défaut N° carte d'identité dans la case « Observations ».
- Indices des joueurs.

Pendant la rencontre :

- Résultats de chaque set.
- Résultats en nombre de sets de chaque match (Très important)
- Score de la rencontre après chaque match (total score = nombre de matchs joués)
(On peut simplement mettre un trait, ou une croix dans la case du vainqueur)

Après la rencontre :

- Heure de fin de rencontre.
- Résultat final (total toujours égal à 16 ou 14 en division d'honneur)
- Signatures des 2 capitaines (Signer = entériner le résultat)
- Observations éventuelles (accidents*, N° carte d'identité, incidents de jeu, etc....)
(*mais une déclaration est à remplir et à renvoyer dans les 48h)
- Si pas de carte d'affiliation ni carte d'identité, indiquer l'adresse (Pour vérification).
- Tout incident ou contestation doit être consigné sur la feuille dans la case « Remarque »
- Tout gros incident de jeu est à faire par écrit (poste ou Email) et à renvoyer dans les 8 jours au secrétaire fédéral ou provincial concerné.

En cas de forfait :

- Il y a lieu de remplir une feuille de match par l'équipe qui n'est pas en tort.
- Mettre les noms d'au moins 3 joueurs de l'équipe déclarant forfait.
- A défaut de ces 3 noms, le membre du CEP responsable inscrira les noms des 3 premiers joueurs habituels de cette équipe.
- Si la rencontre est inversée, il y a lieu de remplir la feuille dans l'ordre normal où la rencontre aurait dû se jouer
- Lors d'une remise de match, c'est le numéro de la semaine initiale qui doit être inscrit sur la feuille et non le numéro de la semaine où se joue la rencontre.

EXPLICATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE ARENA

Par activités couvertes, il faut entendre les activités du preneur d'assurance et de ses clubs (pratique, préparation, organisation, administration, ...) telles que décrites dans les conditions particulières.

Lorsque les activités sont organisées par le preneur d'assurance ou par les clubs affiliés chez lui dans le cadre des activités fédérales ou du club, sont compris dans l'assurance : les championnats, compétitions, matchs amicaux et autres, tournois, entraînements, démonstrations, organisés à l'intention des membres du preneur d'assurance, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.

Il faut entendre par accident : un événement soudain, dont la cause est étrangère à l'organisme de la victime et qui provoque une lésion corporelle ou le décès.

La couverture « accident corporels » n'est accordée qu'aux membres affiliés à la fédération

Accidents corporels

Décès : 8 500 €

Invalidité Permanente : 35.000 € (+ de 65 ans = néant)

Indemnité Journalière : 30 € par jour à partir du jour suivant l'accident et durant les 2 années consécutives.

Pour autant qu'il soit prouvé qu'il existe, d'une part, une perte de revenus professionnels et que, d'autre part, il n'existe aucun droit aux indemnités en vertu de la législation relative à l'assurance maladie-invalidité obligatoire, sans toutefois dépasser le montant assuré.

Frais de traitement

En cas de non-intervention de la mutualité, la compagnie rembourse le montant repris au barème de l'INAMI.

En cas d'intervention de la mutualité, la compagnie compense la différence entre l'intervention de la mutuelle et le tarif de l'INAMI.

Frais de prothèses dentaires : 150 € max. par dent
600 € max. par accident

Frais funéraires : 1.500 € (Montant forfaitaire)

Conformément à l'art. 12 des conditions générales

- Durée : 156 semaines
- Franchise : Néant.

Responsabilité Civile

Accidents Corporels : 2.500.000 € par victime

5.000.000 € par sinistre

Dégâts matériels : 625.000 €

ATTENTION

**En cas d'accident de joueurs non affiliés,
la responsabilité du secrétaire du club est engagée.**

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT

1° Remplir une déclaration d'accident

Se procurer un formulaire de déclaration d'accident, le remplir correctement et complètement. Le formulaire doit être disponible auprès du Secrétaire ou du responsable du club visité. Ce formulaire est également disponible sur le site officiel de notre fédération, à l'adresse suivante :

<https://www.frotbf-liege.be/wp-content/uploads/2018/02/FROTTBF-DECLARATION-DACCIDENT-A.C.-2017.pdf>

Envoyer la déclaration au secrétariat fédéral qui fera suivre pour ouvrir le dossier.

Ensuite, la compagnie d'assurance traitera en direct avec le patient déclarant.

2° Se rendre chez le dispensateur de soins

Au moment des soins, demander au médecin une attestation de soins donnés qui atteste la nature de la blessure. Sur cette attestation doit figurer la date exacte, le cachet et la signature du médecin. Ce document devra être rentré à l'assurance.

3° Se rendre dans une pharmacie (si besoin en est)

Chez le médecin, conserver les tickets et demander un reçu en stipulant que cela est destiné à une compagnie d'assurance. Bien signaler qu'il s'agit d'un remboursement suite à un accident !!

Tous papiers concernant l'accident (Visite chez le médecin, soins divers, traitements) doivent obligatoirement être rentrés sans délais, auprès de la compagnie d'assurance.

Que faire lorsqu'on reçoit des factures concernant les soins reçus ?

1. Payer les factures au moyen du bulletin de versement qui généralement accompagne les documents.
2. Rentrer le document à votre mutuelle et demander une attestation de coût pour la partie « Ticket modérateur » de la facture des soins reçus.
3. Faire une copie de la facture et rentrer l'original à la compagnie d'assurance.
4. Utiliser le document adéquat qui se retrouve sur le site dans les imprimés.

<https://www.frotbf-liege.be/wp-content/uploads/2018/08/FORMULAIRE-DE-REMBOURSEMENT-SINISTRE.pdf>

Communiquer le numéro de compte auquel doit être effectués les remboursements.

5. Un mot signifiant que le dossier peut ou ne peut pas être clôturé.

Lorsque le dossier est complet, il n'y a jamais de problème avec la compagnie d'assurance.

Lorsqu'il manque un document, la compagnie d'assurance peut refuser l'indemnisation.

Dès qu'un joueur reprend la compétition, son dossier sera clôturé.

Lorsque l'accident ne donne pas de suite médicale et ne nécessite pas de soins, merci de signaler à la compagnie d'assurance.

Conseils : Faites bien une copie des documents que vous enverrez à la compagnie d'assurance.

Une fois le dossier ouvert, le dossier est traité en direct entre le membre victime et la compagnie d'assurance !

ADDENDA AU RÈGLEMENT SPORTIF POUR LES EQUIPES DES DIVISIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

1.- Remise de Rencontres :

Sauf dans les deux cas prévus ci-dessous (intempéries et occupation du local) il est **INTERDIT** de remettre une rencontre pour quelque motif que ce soit, en précisant toutefois qu'il est loisible aux clubs d' **AVANCER** une rencontre à la date qui convient le mieux avec l'accord du club adverse, ceci par écrit (poste ou Email) au moins 15 jours à l'avance au secrétaire adverse et au secrétaire Provincial ou Fédéral. Une communication téléphonique entre les clubs dès le début est également souhaitée.

- Occupation du local :

Dans ce cas, le secrétaire visité fait parvenir au secrétaire visiteur **ET** au secrétaire provincial (ou fédéral, suivant le cas) une copie de lettre attestant de l'occupation du local.

Le match remis doit alors se jouer **EN PRIORITÉ** le premier week-end suivant réservé à la coupe ou lors d'une journée libre prévue au calendrier (la première des deux journées en date, ou avant). Il faut cependant obtenir l'accord du club adverse sur la date.

- Intempérie :

Avec l'accord des comités compétents (Provincial ou Fédéral), une rencontre peut être remise en cas d'intempéries. Dans ce cas également, la partie doit se jouer le premier week-end libre suivant la remise (semaine de coupe ou semaine libre). Il est demandé au club visiteur de prévenir l'équipe adverse, au moins **2 heures** à l'avance, de la remise du match.

Remarque importante :

Lors de l'élaboration du calendrier de la saison, il a été prévu de laisser une semaine libre à la fin du premier tour et une semaine libre dans le courant du second tour. Ainsi toutes les rencontres du premier tour devront être jouées (matches de championnat et de coupe) avant d'entamer le second tour. De même, le week-end d'interruption se situant avant les deux dernières rencontres du second tour, **tous** les matches en retard devront être joués avant d'entamer les deux dernières journées au cours desquelles **aucune** remise ne sera acceptée. On ne peut remettre aucune des 2 dernières rencontres. **N. B. :** Afin d'éviter tout abus quant à l'occupation du local, le Comité Provincial ou Fédéral se réserve le droit de se rendre au local réquisitionné afin de vérifier le bien-fondé de la remise.

Sanction :

Tout match non joué à la date imposée sera sanctionné du forfait et de l'amende prévue au règlement.

2.- Heure des rencontres et forfait :

Le début des rencontres en divisions Fédérales est fixé à 19 heures, sauf dérogation autorisée par le Comité Fédéral, ou le vendredi à 20h.

Sont déclarées perdantes par forfait :

- L'équipe visitée qui se présente en dehors des dates et heures prévues au calendrier pour une compétition, compte tenu des tolérances et dérogations accordées par les comités exécutifs compétents.
- L'équipe qui se présente avec moins de 3 joueurs aux heures normales prévues pour une rencontre au calendrier, compte tenu des tolérances accordées par les comités compétents.
- Il faut tenir compte qu'un 4e joueur a toujours une heure de délai après le début **officiel** de la rencontre, pour pouvoir être aligné.

- Si une équipe se voit contrainte de déclarer forfait, elle en avertira son adversaire ; des amendes doublées sont prévues pour les équipes qui ne respectent pas cette règle de Fair- Play, et la moitié sera ristournée à l'équipe non fautive, que l'on prévienne dans les temps ou non.

3.- Feuilles de matches.

- Le numéro de semaine que vous devez renseigner est celui correspondant au **numéro de la rencontre** c'est à dire un chiffre compris entre **1 et 22**

Numéros des semaines Saison 2025-2026

N°	1er Tour	
	Dates	Journées
	31/08 au 06/09	Libre
S01	07/09 au 13/09	
S02	14/09 au 20/09	
S03	21/09 au 27/09	
S04	28/09 au 04/10	
S05	05/10 au 11/10	
S06	12/10 au 18/10	
	19/10 au 25/10	Libre
	26/10 au 01/11	Libre
S07	02/11 au 08/11	
S08	09/11 au 15/11	
S09	16/11 au 22/11	
S10	23/11 au 29/11	
S11	30/11 au 06/12	
	07/12 au 13/12	Libre
	14/12 au 20/12	Libre
	21/12 au 27/12	Libre

N°	2 ^{ème} Tour	
	Dates	Journées
	28/12 au 03/01	Libre
S12	04/01 au 10/01	
S13	11/01 au 17/01	
S14	18/01 au 24/01	
S15	25/01 au 31/01	
S16	01/02 au 07/02	
S17	08/02 au 14/02	
S18	15/02 au 21/02	
	22/02 au 28/02	Libre
	01/03 au 07/03	Libre
S19	08/03 au 14/03	
S20	15/03 au 21/03	
	22/03 au 28/03	Libre
S21	29/03 au 04/04	
S22	05/04 au 11/04	
	12/04 au 18/04	Libre
	19/04 au 25/04	Libre

Congés Scolaires

20/10 au 02/11 Congés de Toussaint
 22/12 au 04/01 Congés de Noël
 16/02 au 01/03 Congés de Carnaval
 27/04 au 10/05 Congés de Pâques

Fériés

Com. Française	27/09/2025
Pâques	05/04/2026
Ascension	14/05/2026
Pentecôte	24/05/2026

Faites du sport ! Votre mutuelle intervient... !

Dans le cadre de la promotion de la santé, les mutuelles vous donnent un petit coup de pouce via les prestations de l'assurance complémentaire : elles interviennent dans les frais d'affiliation à un club de sport et pour les participants aux stages sportifs.

Chaque mutuelle pratique sa propre politique en la matière.

La nature et le niveau de l'intervention varient donc d'une mutuelle à l'autre.

Une fois inscrit dans un club de votre choix, il vous suffit de demander le formulaire auprès de votre mutuelle (ou de le télécharger sur son site), de le faire compléter par votre club sportif et de le renvoyer.

Tableau Handicap set à 11 points

Simples : Points Donnés au Départ de chaque SET

	NC	F2 - F1	E6 - E4	E3 - E1	D6 - D4	D3 - D1	C6 - C4	C3 - C1	B6 - B4	B3 - B1	A
NC		1	2	3	4	5	6	7		8	
F2 - F1			1	2	3	4	5	6	7	8	
E6 - E4				1	2	3	4	5	6	7	
E3 - E1					1	2	3	4	5	6	
D6 - D4						1	2	3	4	5	6
D3 - D1							1	2	3	4	5
C6 - C4								1	2	3	4
C3 - C1									1	2	3
B6 - B4										1	2
B3 - B1											1
A & API											

DOUBLES : Valeur à Attribuer par classement

NC	1
F2	2
F1	3
E6	4
E5	5
E4	6
E3	7
E2	8
E1	9
D6	10
D5	11

D4	12
D3	13
D2	14
D1	15
C6	16
C5	17
C4	18
C3	19
C2	20
C1	21
B6	22

B5	23
B4	24
B3	25
B2	26
B1	27
A	28

DOUBLES : Points Donnés au départ de chaque SET

	2	3-6	7-12	13-18	19-24	25-30	31-36	37-42	43-48	49-54	+54
2		1	2	3	4	5	6	7		8	
3-6			1	2	3	4	5	6	7	8	
7-12				1	2	3	4	5	6	7	
13-18					1	2	3	4	5	6	
19-24						1	2	3	4	5	6
25-30							1	2	3	4	5
31-36								1	2	3	4
37-42									1	2	3
43-48										1	2
49-54											1
+54											

Equivalence des Indices entre les différentes Fédérations

MESSIEURS	
F.R.O.T.T.B.F.	A.F.R.B.T.T.
B1	A – B0 – B2
B2 – B3	B4
B4 – B5 – B6	B6
C1	C0
C2	C2
C3 - C4	C4
C5 - C6	C6
D1 – D2	D0
D3 – D4	D2
D5 – D6	D4
E1 – E2	D6
E3 – E4	E0
E5 – E6	E2
F1	E4
F2	E6
NC	NC

Equivalence F.R.O.T.T.B.F. Homme / Dame

MESSIEURS	DAMES
A	
B1 – B2 – B3	
B4 – B5 – B6	
C1	A1 à A6
C2	
C3 - C4	
C5 - C6	
D1 – D2 – D3	
D4 – D5 - D6	A7
E1	B1
E2	B2
E3	B3
E4	B4
E5	B5
E6	B6
F1	C1
F2	C2
NC	NC

Les 4 Premières Dames du Championnat Fédéral de série A seront classées de A1 à A4
(Pour autant qu'elles aient participées à 25% des rencontres de championnat)

La gagnante du Championnat Fédéral :

- Dame B sera Dame A pour la saison suivante.
- Dame C sera Dame B pour la saison suivante.

Comité Exécutif Fédéral – F.R.O.T.T.B.F

Président DERESTEAU Olivier	Chemin du vicinal 4A, 4190 FERRIERES	olivierderesteau@skynet.be 0496/43.35.47
Secrétaire FIVET Eric	Rue des Vignerons 12, 4400 FLEMALLE	frotbf.liege@gmail.com 0472/86.12.08
Trésorière DE MOYTER Geneviève	Rue de Chaumont 6 1401 BAULERS	fattbf.be@gmail.com 067/21.76.04

LIEGE

DEQUINZE Aline	Rue de Flémalle-Grande 23A, 4400 FLEMALLE	aline.de15@hotmail.com 0496/31.66.40
CUVELIER Jean-Marie	Av. Chêne Madame 14 4121 NEUPRE	jeanmarie.cuvelier.be@gmail.com 0498/41.30.69
DENIS Guy	Rue Salèwe 19, 4102 OUGREE	guydenis39@gmail.com 0495/49.71.27
GROSJEAN Francis	Rue des Crétalles, 9 4180 COMBLAIN-LA-TOUR	francisgrosjean7@gmail.com 0488/95.44.91

BRABANT

VANDENWIJNGAERT Chantal	Rue J Harpman 4/12, 1040 BRUXELLES	c.vandenwijngaert@skynet.be 0478/55.14.70
KOK Daniel	Rue de Chaumont 6, 1401 BAULERS	Kok.fattbf@skynet.be 0473/12.27.52

HAINAUT - NAMUR

CAMBIER Thomas	Rue Des Haies 186/11, 6001 MARCINELLE	cambier.thomas@hotmail.com 0498/54.38.68
DELAUNOIS Patrick	Chaussée de Gilly 116, 6040 JUMET	patrickdelaunois@hotmail.com 0478/08.45.17
HERBINIA Robin	Rue J- Baptiste Ledoux 116 /A 13, 6040 JUMET	robin_herbinia@hotmail.be 0471/85.11.38

SECRETAIRES ET LOCAUX DES CLUBS JOUANT EN FEDERALE.

ALLIANCE

Secrétaire

Mat. 143

VIERSET Stéphanie

Thier Phillipart 25 – 4540 AMAY

0495 / 49.62.49 aftt.secretariat@gmail.com

Local

Ecole Communale J.M. Léonard - Rue des Ecoles – 4400 FLEMALLE

AVENNES

Secrétaire

Mat. 94

MOTTARD Francis

Rue de Lens Saint-Rémy, 19 – 4260 - BRAIVES

019/69.82.93 / 0476/99.23.40 francis.mottard@skynet.be

Local

Hall des Sports de FALLAIS - Rue de Dreye, 13 B –4260 FALLAIS

AWAN-AYWAILLE

Secrétaire

Mat. 234

HAID Sonia

Rue sur les Haies, 2 - 4920 - AYWAILLE

0498/24.71.42 info@awan-decoration.be

Local

Ecole communale d'Awan-Aywaille

AWAN – WACOSTET, 7 – 4920 - AWAN- AYWAILLE

BELLAIRE

Secrétaire

Mat. 19

DETHIER Paul

Rue Louis, 4 – 4610 BELLAIRE

04/362.79.64 / 0494/27.75.64 gigietjp@skynet.be

Local

Salle Communale des Sport et Culture Rue du Vieux Thier, 12 – 4610 BELLAIRE

BOUNY

Secrétaire

Mat. 221

CAO Julie

Rue Soxhluse, 5 – 4624 - ROMSEE

0496/90.57.33 ttbounty221@gmail.com

Local

Ecole Communale du Bouny - Rue de Bouny, 81 – 4624 ROMSEE

CAROLO

Secrétaire

Mat. 704

CAMBIER Thomas

Rue des Haies 186/11 – 6001- MARCINELLE

0498/54.38.68 cambier.thomas@hotmail.com

Local

Salle de la Villette Rue Du Chemin Vert N° 125 - 6042 LODELINSART

COMBLAIN-LA-TOUR**Mat. 12**

Secrétaire

DINON Jean-Luc
 Rue de la Forêt, 7 - 4100 - SERAING
 0477/59.55.38 jeanlucdinon@gmail.com

Local

Salle Talier - Place du Monument, 2 - COMBLAIN-LA-TOUR
1er étage

DURBUY**Mat. 223**

Secrétaire

KIRTEN Benjamin
 Rue Petit Barvaux, 32 – 6940 – BARVAUX
 0498/ 07.96.48 bkirten@gmail.com

Local

Salle de la Laiterie - Rue de la Laiterie, 5 – TOHOGNE

FAIRON**Mat. 11**

Secrétaire

BEDEUR Kevin
 Aux Fontaines 102 -4480 – CLERMONT sous HUY
 0494/58.70.44 kevin_bedeur1988@hotmail.com

Local

Salle "Les Amis Réunis" - Rue J. Wauters - FAIRON

FORCHIES**Mat. 715**

Secrétaire

DEVILERS Joseph
 Rue de Mons 54/a - 6111 - LANDELIES
 0471/10.10.13 tallac92@outlook.com

Local

Salle de la Villette Rue Du Chemin Vert N° 125 - 6042 LODELINSART

JARRETE**Mat. 232**

Secrétaire

ROSTITI Frédéric
 Rue Louis Pasteur 37 - 4030 - GRIVEGNEE
 0495/21.50.86 ttjarrete232@gmail.com

Local

Ecole Saint Albert Rue du Centenaire 71 4032 CHENEE

JUMET**Mat. 736**

Secrétaire

POPPE Yasmine
 Rue des Cerisiers 26,- 6030 MARCHIENNE
 0479/55.66.93 yasmine-poppe@hotmail.com

Local

Jeunesse sportive Rue Puissant, 35-37 6040 JUMET

Les Bons Amis

Secrétaire

Mat. 752

NAGY Mickaël

Allée de Morfayt, 128 - 6120 HAN SUR HEURE
0497/99.36.89 Spalesbonsamis2016@gmail.com

Local

RUE des Fossés, 9 – 6120 NALINNES

LONCIN

Secrétaire

Mat. 191

LEYS Benoit

Quai de Rome, 107 – 4000 - LIEGE
0498/53.14.96 leysbenoit@gmail.com

Local

Hall des Sports
Rue des Charrons - 4431 LONCIN**MELEN**

Secrétaire

Mat. 40

DESAIVE Philippe

Avenue de la Résistance 235 – 4630 - SOUMAGNE

0496 /40.22.81 TTCMELEN@GMAIL.COM

Local

Hall des Sports de Micheroux
Rue sur Le Keyeux, 2 – 4630 SOUMAGNE**MOMALLE**

Secrétaire

Mat. 114

DORVAL David

Rue Michel Heine, 7 – 4350 - MOMALLE

0495/63.44.22 daviddorval3@gmail.com

Local

Salle Marcel Hicter
Place Marcel Hicter – 4350 – MOMALLE**MONS**

Secrétaire

Mat. 3

CHARLIER Fabrice

Rue Max Buset, 85- 4400 - FLEMALLE

0495/27.67.55 fabrice.charlier@ulg.ac.be

Local

Gymnase Communal de l'école d'Ivoz
Chaussée d'Ivoz par le rue Roufa 4400 FLEMALLE IVOZ**PALETTE EVERE**

Secrétaire

Mat. 544

BANG An

Mechelsveldstraat, 12 - 2800 - MECHELEN

0472/04.64.15 evere544@outlook.be

Local

Ecole Clair Vivre - Avenue Notre Dame, 40 -1140 EVERE

PALETTE STEPHANOISE Mat. 544

Secrétaire WYBOU Nathanaël
 Rue d'Heuval, 48 – 1490 – COURT SAINT-ETIENNE
 0476/86.88.13 secretariat@palettesstephanoise.be

Local Rue de Suzeril. 1 - 1490 COURT-St-ETIENNE A 150 M en bas de l'Eglise

ROLOUX

Mat. 213

Secrétaire KELLENS Nicolas
 Rue de l'Escadron 609/22 – 4300 - WAREMME
 0472 / 25.08.69 ttcroloux@gmail.com

Local Salle Cercle Joseph Oger
 Rue de l'Eglise, 30 – 4347 ROLOUX0 Tel : 471 /50.58.32

SANS SOUCI

Mat. 567

Secrétaire VANDENWIJNGAERT Chantal
 Rue Jacqueline Harpman, 4/12 - 1040 - BRUXELLES
 02/742.27.47 / 0478/55.14.70 secretaire@as-sans-souci.be

Local Ecole E. Richard Rue Joseph Buedts 14/16 1040 ETTERBEEK

SERAING

Mat. 153

Secrétaire PAQUET Serge
 Rue République Française, 7 - 4100 - SERAING
 0475/51.33.64 paquet.serge65@gmail.com

Local Ecoles des Biens Communaux
 Rue du Collège, 10 – 4100 SERAING

SURLEMEZ

Mat. 201

Secrétaire MASSON Guy
 Place Zénobe Gramme, 6 bte 1 - 4500 - HUY
 0474/97.64.09

Local Complexe Sportif de Modave - Tige de Hestreux 4577 - VIERSET

TCHANTCHES

Mat. 233

Secrétaire LOMBAERTS Jérémy
 Rue Rémy Damas 107 – 4400 - FLEMALLE
 0489.24.59.46 lombaertsjeremy@hotmail.com

Local Salle Communale des Sport et Culture Rue du Vieux Thier, 12 – 4610 BELLAIRE

TRAZEGNIES

Secrétaire

Mat. 707

CONTI Freddy

Rue des Goutteaux, 59 - 6180 - COURCELLES

071/46.19.33 0497/19.90.32 contifreddy@hotmail.com

Local

Sous-Sol de l'Hôtel de Ville - Place Larsimont

6183 TRAZEGNIES

VAUX

Secrétaire

Mat. 63

CATHENIS Paul

Rue Joseph Servais, 61 B - 4430 - ANS

0496/30.80.26 / 04/263.61.54 cathenispaul@gmail.com

Local

Hall Omnisports

Rue de la Vesdre 14 – 4051 VAUX SOUS CHEVREMONT

XHORIS

Secrétaire

Mat. 9

LIZEN Christel

Rue du Chantoir 7, 4190 XHORIS

0473/53.42.56 lizenchristel@gmail.com

Local

Buvette du football du RCS Xhoris Rue de Comblain, 25 4190 XHORIS

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
FORCHIES A	-	MELEN A	MOMALLE A	-	FORCHIES A	FORCHIES A	-	MOMALLE B
SERAING A	-	ROLOUX A	ROLOUX A	-	AWAN-AYWAILLE A	TRAZEGNIES A	-	ROLOUX A
TRAZEGNIES A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	TRAZEGNIES A	MELEN A	-	MOMALLE A
SURLEMEZ A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	SURLEMEZ A	SURLEMEZ A	-	PAL. EVERE A
CAROLO A	-	MOMALLE A	MOMALLE B	-	CAROLO A	CAROLO A	-	PAL. STEPHANOISE A
AWAN-AYWAILLE A	-	PAL. EVERE A	MELEN A	-	SERAING A	AWAN-AYWAILLE A	-	SERAING A
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
MOMALLE B	-	MOMALLE A	MELEN A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	MOMALLE B
ROLOUX A	-	SURLEMEZ A	CAROLO A	-	ROLOUX A	ROLOUX A	-	FORCHIES A
AWAN-AYWAILLE A	-	MELEN A	TRAZEGNIES A	-	AWAN-AYWAILLE A	AWAN-AYWAILLE A	-	SURLEMEZ A
PAL. EVERE A	-	CAROLO A	FORCHIES A	-	PAL. EVERE A	TRAZEGNIES A	-	MELEN A
PAL. STEPHANOISE A	-	FORCHIES A	MOMALLE A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	MOMALLE A
SERAING A	-	TRAZEGNIES A	SURLEMEZ A	-	SERAING A	SERAING A	-	CAROLO A
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
MELEN A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	PAL. STEPHANOISE A	MELEN A	-	PAL. EVERE A
MOMALLE A	-	ROLOUX A	ROLOUX A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	ROLOUX A
FORCHIES A	-	SERAING A	SERAING A	-	MOMALLE A	MOMALLE B	-	SERAING A
CAROLO A	-	AWAN-AYWAILLE A	AWAN-AYWAILLE A	-	FORCHIES A	MOMALLE A	-	AWAN-AYWAILLE A
SURLEMEZ A	-	TRAZEGNIES A	TRAZEGNIES A	-	CAROLO A	FORCHIES A	-	TRAZEGNIES A
MOMALLE B	-	PAL. EVERE A	SURLEMEZ A	-	MELEN A	CAROLO A	-	SURLEMEZ A
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
CAROLO A	-	MELEN A	FORCHIES A	-	CAROLO A			
ROLOUX A	-	PAL. EVERE A	MELEN A	-	ROLOUX A			
SERAING A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	SERAING A			
AWAN-AYWAILLE A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	AWAN-AYWAILLE A			
TRAZEGNIES A	-	MOMALLE A	MOMALLE B	-	TRAZEGNIES A			
SURLEMEZ A	-	FORCHIES A	MOMALLE A	-	SURLEMEZ A			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
TCHANTCHES A	-	MELEN B	MONS A	-	TCHANTCHES A	TCHANTCHES A	-	TRAZEGNIES B
JUMET-DAMPREMY A	-	BELLAIRE A	BELLAIRE A	-	BOUNY A	SANS SOUCI A	-	BELLAIRE A
SANS SOUCI A	-	PAL. STEPHANOISE B	LONCIN A	-	SANS SOUCI A	MELEN B	-	MONS A
LES BONS AMIS A	-	TRAZEGNIES B	PAL. STEPHANOISE B	-	LES BONS AMIS A	LES BONS AMIS A	-	LONCIN A
PAL. EVERE B	-	MONS A	TRAZEGNIES B	-	PAL. EVERE B	PAL. EVERE B	-	PAL. STEPHANOISE B
BOUNY A	-	LONCIN A	MELEN B	-	JUMET-DAMPREMY A	BOUNY A	-	JUMET-DAMPREMY A
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
TRAZEGNIES B	-	MONS A	MELEN B	-	TRAZEGNIES B	PAL. STEPHANOISE B	-	TRAZEGNIES B
BELLAIRE A	-	LES BONS AMIS A	PAL. EVERE B	-	BELLAIRE A	BELLAIRE A	-	TCHANTCHES A
BOUNY A	-	MELEN B	SANS SOUCI A	-	BOUNY A	BOUNY A	-	LES BONS AMIS A
LONCIN A	-	PAL. EVERE B	TCHANTCHES A	-	LONCIN A	SANS SOUCI A	-	MELEN B
PAL. STEPHANOISE B	-	TCHANTCHES A	MONS A	-	PAL. STEPHANOISE B	LONCIN A	-	MONS A
JUMET-DAMPREMY A	-	SANS SOUCI A	LES BONS AMIS A	-	JUMET-DAMPREMY A	JUMET-DAMPREMY A	-	PAL. EVERE B
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
MELEN B	-	PAL. STEPHANOISE B	LONCIN A	-	PAL. STEPHANOISE B	MELEN B	-	LONCIN A
MONS A	-	BELLAIRE A	BELLAIRE A	-	TRAZEGNIES B	PAL. STEPHANOISE B	-	BELLAIRE A
TCHANTCHES A	-	JUMET-DAMPREMY A	JUMET-DAMPREMY A	-	MONS A	TRAZEGNIES B	-	JUMET-DAMPREMY A
PAL. EVERE B	-	BOUNY A	BOUNY A	-	TCHANTCHES A	MONS A	-	BOUNY A
LES BONS AMIS A	-	SANS SOUCI A	SANS SOUCI A	-	PAL. EVERE B	TCHANTCHES A	-	SANS SOUCI A
TRAZEGNIES B	-	LONCIN A	LES BONS AMIS A	-	MELEN B	PAL. EVERE B	-	LES BONS AMIS A
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
PAL. EVERE B	-	MELEN B	TCHANTCHES A	-	PAL. EVERE B			
BELLAIRE A	-	LONCIN A	MELEN B	-	BELLAIRE A			
JUMET-DAMPREMY A	-	PAL. STEPHANOISE B	LONCIN A	-	JUMET-DAMPREMY A			
BOUNY A	-	TRAZEGNIES B	PAL. STEPHANOISE B	-	BOUNY A			
SANS SOUCI A	-	MONS A	TRAZEGNIES B	-	SANS SOUCI A			
LES BONS AMIS A	-	TCHANTCHES A	MONS A	-	LES BONS AMIS A			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
AVENNES A	-	XHORIS A	MONS B	-	AVENNES A	AVENNES A	-	VAUX A
SERAING B	-	JARRETE A	JARRETE A	-	AWAN-AYWAILLE B	ROLOUX B	-	JARRETE A
ROLOUX B	-	ALLIANCE A	FAIRON A	-	ROLOUX B	XHORIS A	-	MONS B
DURBUY A	-	VAUX A	ALLIANCE A	-	DURBUY A	DURBUY A	-	FAIRON A
COMBLAIN-TOUR A	-	MONS B	VAUX A	-	COMBLAIN-TOUR A	COMBLAIN-TOUR A	-	ALLIANCE A
AWAN-AYWAILLE B	-	FAIRON A	XHORIS A	-	SERAING B	AWAN-AYWAILLE B	-	SERAING B
VAUX A	-	MONS B	XHORIS A	-	VAUX A	ALLIANCE A	-	VAUX A
JARRETE A	-	DURBUY A	COMBLAIN-TOUR A	-	JARRETE A	JARRETE A	-	AVENNES A
AWAN-AYWAILLE B	-	XHORIS A	ROLOUX B	-	AWAN-AYWAILLE B	AWAN-AYWAILLE B	-	DURBUY A
FAIRON A	-	COMBLAIN-TOUR A	AVENNES A	-	FAIRON A	ROLOUX B	-	XHORIS A
ALLIANCE A	-	AVENNES A	MONS B	-	ALLIANCE A	FAIRON A	-	MONS B
SERAING B	-	ROLOUX B	DURBUY A	-	SERAING B	SERAING B	-	COMBLAIN-TOUR A
XHORIS A	-	ALLIANCE A	FAIRON A	-	ALLIANCE A	XHORIS A	-	FAIRON A
MONS B	-	JARRETE A	JARRETE A	-	VAUX A	ALLIANCE A	-	JARRETE A
AVENNES A	-	SERAING B	SERAING B	-	MONS B	VAUX A	-	SERAING B
COMBLAIN-TOUR A	-	AWAN-AYWAILLE B	AWAN-AYWAILLE B	-	AVENNES A	MONS B	-	AWAN-AYWAILLE B
DURBUY A	-	ROLOUX B	ROLOUX B	-	COMBLAIN-TOUR A	AVENNES A	-	ROLOUX B
VAUX A	-	FAIRON A	DURBUY A	-	XHORIS A	COMBLAIN-TOUR A	-	DURBUY A
COMBLAIN-TOUR A	-	XHORIS A	FAIRON A	-	AVENNES A	XHORIS A	-	FAIRON A
JARRETE A	-	FAIRON A	JARRETE A	-	COMBLAIN-TOUR A	FAIRON A	-	JARRETE A
SERAING B	-	ALLIANCE A	ALLIANCE A	-	AWAN-AYWAILLE B	AWAN-AYWAILLE B	-	ALLIANCE A
AWAN-AYWAILLE B	-	VAUX A	VAUX A	-	ROLOUX B	ROLOUX B	-	VAUX A
ROLOUX B	-	MONS B	MONS B	-	DURBUY A	DURBUY A	-	MONS B
DURBUY A	-	AVENNES A	AVENNES A	-	XHORIS A	XHORIS A	-	AVENNES A
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26	06/12/25	11	11/04/26
COMBLAIN-TOUR A	-	XHORIS A	AVENNES A	-	COMBLAIN-TOUR A	AVENNES A	-	COMBLAIN-TOUR A
JARRETE A	-	FAIRON A	XHORIS A	-	JARRETE A	XHORIS A	-	JARRETE A
SERAING B	-	ALLIANCE A	FAIRON A	-	SERAING B	FAIRON A	-	SERAING B
AWAN-AYWAILLE B	-	VAUX A	ALLIANCE A	-	AWAN-AYWAILLE B	AWAN-AYWAILLE B	-	AWAN-AYWAILLE B
ROLOUX B	-	MONS B	VAUX A	-	ROLOUX B	VAUX A	-	ROLOUX B
DURBUY A	-	AVENNES A	MONS B	-	DURBUY A	MONS B	-	DURBUY A

Dérogations Fédérales 2025-2026

ALLIANCE	A	Vendredi	20H00
AVENNES	A	Samedi	20H00
AWAN - AYWAILLE	A & B	Vendredi	20H00
BELLAIRE	A	Vendredi	20H00
BOUNY	A	Vendredi	20H00
CAROLO	A	Vendredi	20H00
COMBLAIN	A	Samedi	19h30
DURBUY	A	Vendredi	20H00
FAIRON	A	Vendredi	20H00
FORCHIES	A	Vendredi	20H00
JARRETE	A	Vendredi	20H00
JUMET	A	Vendredi	20H00
LES BONS AMIS	A	Vendredi	20H00
LONCIN	A	Samedi	19H30
MELEN	A & B	Vendredi	20H00
MOMALLE	A & B	Vendredi	20H00
MONS	A & B	Vendredi	20H00
PAL. EVERE	A & B	Samedi	16H00
PAL. STEPHANOISE	A & B	Vendredi	20H00
ROLOUX	A	Vendredi	20H00
	B	Samedi	20H00
SANS SOUCI	A	Vendredi	20H00
SERAING TT	A & B	Vendredi	20H00
SURLEMEZ	A	Vendredi	20H00
TCHANTCHES	A	Vendredi	20H00
TRAZEGNIES	A & B	Vendredi	20H00
VAUX	A	Samedi	19H00
XHORIS	A	Vendredi	20H00

Réglementation des montées et descentes en Fédérales

Honneur :

Les 3 derniers descendent en 1° Fédérale.

1° Fédérale :

Les 3 premiers montent en Honneur

Les 3 derniers descendent en Régionale.

Régionale :

Le 3 premiers montent en 1° Fédérale

Les 3 derniers descendent en 1° Provinciale.

Nous nous réservons le droit de modifier en fonction des circonstances.

Tarification 2025-2026

Réf.	Désignation	Valeur €
1	Affiliation joueur compétition	40
2	Affiliation joueur assurance	30
3	Passage joueur assurance > compétition	10
4	Validation équipe championnat	10
5	Validation équipe vétérans	10
6	Validation équipe coupes	10
7	Carnet de feuilles d'arbitrage	10
8	Duplicata carte	5
9	Frais pour envoi postal	Selon tarif postal
10	Amende résultats non communiqués/tardifs	10
11	Amende rappel de factures	10
12	Amende forfait 1°tour Provincial	15
13	Amende forfait 2°tour Provincial	30
14	Amende forfait général Provincial	50
15	Amende forfait Fédéral	75
16	Amende forfait général Fédéral	125
17	Amende club absent AG Fédérale	100
18	Amende absence ½ finale ou finale de coupes	100
19	Amende absence Inter-division	100
20	Absence de vérificateurs aux comptes Fédéraux	100
21	Refus de montée de division Fédérale et Provinciale	250



Comité Exécutif Provincial de Liège

Présidente DEQUINZE Aline	Rue de Flémalle-Grande 23A 4400 FLEMALLE	aline.de15@hotmail.com 0496/31.66.40
Secrétaire FIVET Eric	Rue des Vignerons 12 4400 FLEMALLE	frottbef.liege@gmail.com 0472/86.12.08
Trésorier DENIS Guy	Rue Salèwe 19 4102 OUGREE	guydenis39@gmail.com 0495/49.71.27
Compte bancaire : CRELAN F.R.O.T.T.B.F. Liège IBAN : BE32 8601 0181 3202 BIC : SPAABE22		
Président d'Honneur CUVELIER Jean-Marie	Av. du Chêne Madame n° 14 4121 NEUPRE	jeanmarie.cuvelier.be@gmail.com 0498/41.30.69
DAL PIVA Fabian	Rue des Alisiers n° 4 4400 FLEMALLE	fabiandalpiva@gmail.com 0486/33.00.59
DAMHAUT Mikaël	Au Clocher n° 9 B 4190 FERRIERES	mikamariemanu@hotmail.be 0474/86.26.63
DERESTEAU Olivier	Chemin du vicinal 4A 4190 FERRIERES	olivierderesteauskynet.be 0496/43.35.47
GROSJEAN Francis	Rue des Crétalles 9 4180 COMBLAIN-LA-TOUR	francisgrosjean7@gmail.com 0488/95.44.91
LEYS Benoît	Quai de Rome n° 107 4000 LIEGE	leysbenoit@gmail.com 0498/53.14.96
PAQUET Serge	Rue République Française n° 7 4100 SERAING	paquet.s@skynet.be 0475/51.33.64
Communication des Résultats Ils doivent être ENCODES pour le DIMANCHE 12H00 Maximum sur le site : www.frottbef.org		
Personne de contact en cas de problème : FIVET Eric 0472 / 86.12.08 frottbef.liege@gmail.com		

ADDENDA LIEGE 2025-2026

Aux Règlements Généraux et Sportifs de la F.R.O.T.T.B.F.

1 – Cotisation :

- Affiliation du joueur : **40 €**/ assuré : **30 €**
- Affiliation d'une équipe en championnat : **10 €**
- Affiliation d'une équipe en vétérans : **10 €**
- Carnet de feuille de match : **10 €**
- Abonnement au journal officiel : Mail : **5 €**
- Inscription en tournoi : Toutes les séries : **2,50 €**

2 – Heures des rencontres :

Toutes les rencontres de championnat doivent se dérouler aux dates et heures prévues au calendrier officiel.

Le jour officiel de championnat est fixé au samedi à 19H00 fixe pour les visités, 1 quatrième joueur à 1 heure pour arriver. Toute équipe jouissant d'une dérogation de jour et/ou d'heure devra être présente à son local à l'heure exacte stipulée, en déplacement, elle devra respecter l'heure à 30 minutes près.

Est Déclarée perdante par forfait, l'équipe : Voir règlement sportif F.R.O.T.T.B.F

3 – Challenge de régularité :

Le classement final sera établi en considérant le nombre de tournois organisés.

4 – Coupe :

Le début des rencontre est fixé au samedi 19h00 sauf dérogation.

Le tirage au sort est exécuté par le Comité Provincial.

Tout mach forfait sera sanctionné par l'amende provinciale.

5 – Remise de matchs :

Voir règlement sportif F.R.O.T.T.B.F.

6 – Feuille d'arbitrage :

Chaque erreur ou oubli entraîne une amende de 5 €.

Chaque feuille de match non rentrée dans les délais, c'est-à-dire pour le dimanche 12h00 qui suit la rencontre de championnat, se verra sanctionnée d'une amende administrative de **10 € par feuille et par semaine.**

7 – Championnat :

La dernière Division est exclusivement réservée à des joueurs Non Classés (NC ; il est toutefois autorisé d'aligner 1 seul joueur ou joueuse d'un classement F2. (Dernière équipe)

Et à l'exception des joueurs qui changeraient de classement à la mi saison.

Toute transgression à cette règle entraînera la perte de la rencontre pour l'équipe fautive.

La méconnaissance du classement exact d'un joueur ne peut être invoquée comme excuse.

CALENDRIER de Liège 2025-2026

Dim. 21/09/2025	Tournoi Provincial « Waremme A »	WAREMME
Dim. 28/09/2025	Tournoi Provincial « Avenues A »	AVENNES
Dim. 05/10/2025	Tournoi Provincial « Alliance A »	BLEGNY
Dim. 12/10/2025	Tournoi Provincial « Seraing A »	SERAING
Dim. 19/10/2025	Tournoi Fédéral de Liège « Loncin A »	LONCIN
Dim. 09/11/2025	Tournoi Provincial « Bouny A »	BLEGNY
Dim. 16/11/2025	Tournoi Fédéral du Hainaut-Namur	HAINAUT La Villette
Dim. 23/11/2025	Challenge GERMAILLE	MELEN
Sam. 03/01/2026	Assemblée des secrétaires des Clubs à 10h00	DIME VILLERS
Dim. 18/01/2026	Tournoi Provincial « Melen A »	MELEN
Dim. 25 /01/2026	Tournoi Fédéral du Brabant	BRABANT Au Logis
Dim. 01/02/2026	Tournoi Provincial « TELEVIE » A.	SERAING
Sam. 07/02/2026	Assemblée Générale Fédérale Clubs	BRABANT Plancenoit
Dim. 08/02/2026	Championnats Provinciaux Simples « Loncin »	BLEGNY
Dim. 15/02/2026	Préparatoire Doubles	SERAING
Dim. 22/02/2026	Championnats Provinciaux Doubles « Tchantchè »	BLEGNY
Dim. 08/03/2026	Fédéral Simple + A « P'Tit Ciplet »	LIEGE BLEGNY
Dim. 15/03/2026	Fédéral Doubles « Vaux »	LIEGE - BLEGNY ou VAUX
Dim. 22/03/2026	Tournoi Provincial « Waremme A »	WAREMME
Dim. 12/04/2026	Coupes Provinciales	SERAING
Dim. 10/05/2026	Challenge Vétérans Dykmans	SERAING
17-18-19/04/2026	Seloncourt	FRANCE
Dim. 03/05/2026	Coupes Fédérales	HAINAUT La Villette
Sam. 09/05/2026	Inter-Divisions Fédérales	BRABANT Au Logis
Ven. 15/05/2026	Assemblée de fin de saison à 19h30	BOUNY

Les inscriptions doivent parvenir pour **le jeudi 21h00 au plus tard à :**

DEQUINZE Aline : Rue de Flémalle-Grande, 23A ~ 4400 Flémalle
0496/31.66.40

Adresse mail : frottbfliegetournoi@gmail.com

HORAIRE TOURNOIS

Tournoi Fédéraux & Série A : 12 tables minimum

La série A open est ouverte aux joueurs classés C , B et A.		Coût Inscription Fédéral
La série Open Handicap est ouverte à tous.		
09h00	Séries d'âge (Min. – Cad. – Jun.)	2,50 €
10h00	Série F	2,50 €
11h15	Série NC	2,50 €
12h00	Dames A & B	2,50 €
12h30	Dames NC & C - Vétérans	2,50 €
13h30	Série D & A Open	2,50 €
15h00	Série E & C	2,50 €
16h00	Série A/B	2,50 €
17h15	Open Handicap	2,50 €

Tournoi TéléVie

09h00	Séries d'âge (Min. – Cad. – Jun.)	2,50 €
10h00	Série F	2,50 €
11h15	Série NC	2,50 €
12h00	Dames A & B	2,50 €
12h30	Dames NC & C - Vétérans	2,50 €
13h30	Série D & A Open	2,50 €
15h00	Série E & C	2,50 €
16h00	Série A/B	2,50 €
17h15	Open Handicap	2,50 €

Tournoi Série C : 8 tables minimum

09h00	Séries d'âge (Min. – Cad. – Jun.)	2,50€
10h00	Série F	2,50€
11h15	Séries NC	2,50€
12h00	Dames A & B	2,50 €
12h30	Dames NC & C - Vétérans	2,50€
13h00	Série C Open	2,50€
14h30	Série D	2,50€
15h30	Série E & C	2,50€
17h15	Open Handicap	2,50€

La série Open Handicap est ouverte à tous.

La série C Open est ouverte aux joueurs classés E, D et C.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 3 séries maximum + Série d'âge.

Séries d'âges

Pré-Minimes	Moins de 10 ans au 01/07/2025
Minimes	Moins de 12 ans au 01/07/2025
Cadets	Moins de 15 ans au 01/07/2025
Juniors	Moins de 18 ans au 01/07/2025
Vétérans / Ainées	Plus de 40 ans au 01/07/2025

Les horaires pourraient être modifiés en cours de saison si cela s'avérait nécessaire.

Tournois Saison 2025-2026

❖ **Horaire:**

Pourrait être modifié pour s'adapter si nécessaire.

❖ **Inscriptions:**

3 séries + série d'âge.

Pour le jeudi 21h00 au plus tard, aucun ajout ne sera fait passé ce délai !!!

❖ **Points d'handicap :**

En séries d'âge et vétérans (sauf Championnats Provinciaux et Fédéraux)

❖ **Poules:**

NC et F: si le nombre d'inscrits par série est inférieur ou égal au nombre de tables X3.

Dames et séries d'âge: en fonction du nombre d'inscrits.

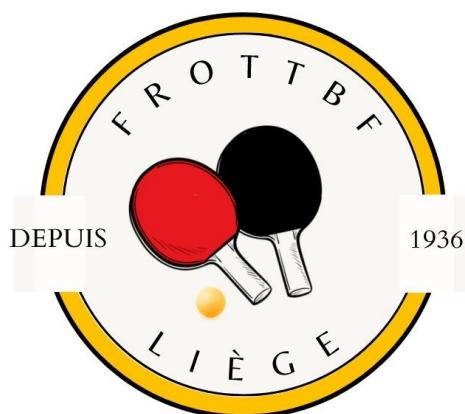
❖ **Série A/B:**

Se jouera en 1 tableau AB ou 2 tableaux séparés A et B en fonction du nombre d'inscrits.

❖ **Le PERDANT**

Ramène le papier au Juge-Arbitre et retourne à la table pour arbitrer.

Un refus ou "oubli" d'arbitrage sera sanctionné de 2 semaines de suspension.



SECRETAIRES ET LOCAUX DES CLUBS JOUANT EN PROVINCIALE LIEGEOISE.

ALLIANCE

Secrétaire

Mat. 143

VIERSET Stéphanie
Thier Phillipart 25 – 4540 AMAY
0495 / 49.62.49 aftt.secretariat@gmail.com

Local

Ecole Communale J.M. Léonard - Rue des Ecoles – 4400 FLEMALLE

AVENNES

Secrétaire

Mat. 94

MOTTARD Francis
Rue de Lens Saint-Rémy, 19 – 4260 - BRAIVES
019/69.82.93 / 0476/99.23.40 francis.mottard@skynet.be
Local Hall des Sports de FALLAIS - Rue de Dreye, 13 B –4260 FALLAIS

AWAN-AYWAILLE

Secrétaire

Mat. 234

HAID Sonia
Rue sur les Haies, 2 - 4920 - AYWAILLE
0498/24.71.42 info@awan-decoration.be
Local Ecole communale d'Awan-Aywaille
AWAN – WACOSTET, 7 – 4920 - Awan-Aywaille

BOUNY

Secrétaire

Mat. 221

CAO Julie
Rue Soxhluse, 5 – 4624 - ROMSEE
0496/90.57.33 ttbounty221@gmail.com
Local Ecole Communale du Bouny - Rue de Bouny, 81 – 4624 ROMSEE

BOVINIA

Secrétaire

Mat. 151

LEMME Eric
Grand Route, 96 - 4367 - CRISNEE
019/67.83.08 / 0495/21.95.18 lemme-feron@hotmail.be
Local Salle Bovinia
Rue Mignolet, 78A, 4300 Bovenistier

CHENEE

Secrétaire

Mat. 54

LECAILLON André
Avenue des Ormes, 9 - 4000 - LIEGE
0483/07.51.93 andrelecaillon@yahoo.fr
Local Foyer Culturel - Rue de l'Eglise, 1 – CHENEE

COMBLAIN-LA-TOUR

Mat. 12

Secrétaire DINON Jean-Luc
 Rue de la Forêt, 7 - 4100 - SERAING
 0477/59.55.38 jeanlucdinon@gmail.com

Local Salle Talier - Place du Monument, 2 - COMBLAIN-LA-TOUR
 1er étage

DIME VILLERS

Mat. 186

Secrétaire ALMER Thierry
 Rue de Bruxelles, 42 - 4340 - AWANS
 0497/70.14.31 thierry.almer@gmail.com

Local Salle du Patronage - Rue Gustave Lemeer, 30 Tel : 04/257.72.59
 VILLERS-L'EVEQUE

Local vétérans Rue du Ponçay 1 – 4680 – OUPEYE

DURBUY

Mat. 223

Secrétaire KIRTEN Benjamin
 Rue Petit Barvaux, 32 – 6940 – BARVAUX
 0498/ 07.96.48 bkirten@gmail.com

Local Salle de la Laiterie - Rue de la Laiterie, 5 - TOHOGNE

FAIRON

Mat. 11

Secrétaire BEDEUR Kevin
 Aux Fontaines 102 -4480 – CLERMONT sous HUY
 0494/58.70.44 kevin_bedeur1988@hotmail.com

Local Salle "Les Amis Réunis" - Rue J. Wauters - FAIRON

GRACE

Mat. 20

Secrétaire PALMIERI Alain
 Rue J. Heusdens, 30 - 4460 - GRACE HOLLOGNE
 0499/35.94.57 / 04/246.26.80 alain_palmieri@hotmail.com

Local Ecole Communale Centre
 Rue Joseph Heusdens, 24 - 4460 - GRACE-HOLLOGNE

LA GLEIZE

Mat. 168

Secrétaire HEMMERLIN Lionel
 Rahier 132 – 4987 –STOUMONT
 0487 / 94.92.76 lio.hemmerlin@gmail.com

Local Salle Echo des Campagnes
 Rue de l'Eglise, 17 – LA GLEIZE

LES RATS DE VERVIERS

Secrétaire **Mat. 231**
 PIRSON Norbert
 Rue Saunerie 1/103, 4800 VERVIERS
 0492/85.01.04 norbert35@hotmail.be
 Local Rue Chapelier 2, 1^{er} étage, 4800 VERVIERS

LINCE

Secrétaire **Mat. 80**
 MAILLEUR Jean-Claude
 Rue d'Ogné, 19 – 4140 - SPRIMONT
 0497/85.21.34 / 04/382.26.48 jma.b.k.m.55@gmail.com
 Local Salle Polyvalente Ecole Communale
 Rue de l'Enseignement, 5 – 4140 LINCE

LONCIN

Secrétaire **Mat. 191**
 LEYS Benoît
 Quai de Rome, 107 – 4000 - LIEGE
 0498/53.14.96 leysbenoit@gmail.com
 Local Hall des Sports
 Rue des Charrons - 4431 LONCIN

MELEN

Secrétaire **Mat. 40**
 DESAIVE Philippe
 Avenue de la Résistance 235 – 4630 - SOUMAGNE
 0496 /40.22.81 ttcmelen@gmail.com
 Local Hall des Sports de Micheroux
 Rue sur Le Keyeux, 2 – 4630 SOUMAGNE

MOMALLE

Secrétaire **Mat. 114**
 DORVAL David
 Rue Michel Heine, 7 – 4350 - MOMALLE
 0495/63.44.22 daviddorval3@gmail.com
 Local Salle Marcel Hicter
 Place Marcel Hicter – 4350 - MOMALLE

MONS

Secrétaire **Mat. 3**
 CHARLIER Fabrice
 Rue Max Buset, 85- 4400 - FLEMALLE
 0495/27.67.55 fabrice.charlier@ulg.ac.be
 Local Gymnase Communal de l'école d'Ivoz
 Chaussée d'Ivoz par le rue Roufa 4400 FLEMALLE IVOZ

NONCEVEUX

Secrétaire

Local

Mat. 149

ADAN André

Rue Lombry, 17B – 4920 - AYWAILLE

0475/43.27.57 dobedemon149@gmail.com

Salle « La Renaissance 2.0 »

Rue de l'Ecole, 9 – 4920 - NONCEVEUX

P'TIT CIPLLET

Secrétaire

Local

Mat. 229

DEVOS Véronique

Ruelle Wérihet, 6 - 4260 – VILLE EN HESBAYE

0494/16.61.77 marc.keim@bridgestone.eu

Ecole de Ciplet

Rue des Ecoles, 7 – 4260 – CIPLLET Tel : 0474 / 77.30.92

RAMIOUL

Secrétaire

Local

Mat. 131

EVEN Nadine

Rue Max Buset, 9 - 4400 - FLEMALLE

0497/16.55.03 nadine.even@outlook.com

Ecole Communale de Ramet

Chaussée de Ramioul, 8 – 4400 FLEMALLE (Ramt)

ROLOUX

Secrétaire

Local

Mat. 213

KELLENS Nicolas

Rue de l'Escadron 609/22 – 4300 - WAREMME

0472 / 25.08.69 ttcrolooux@gmail.com

Salle Cercle Joseph Oger

Rue de l'Eglise, 30 – 4347 ROLOUXO Tel : 471 /50.58.32

SERAING

Secrétaire

Local

Mat. 153

PAQUET Serge

Rue République Française, 7 - 4100 - SERAING

0475/51.33.64 paquet.serge65@gmail.com

Ecoles des Biens Communaux

Rue du Collège, 10 – 4100 SERAING

TILLEUR

Secrétaire

Local

Mat. 37

RIZZO Pietro

Rue Likenne, 35 - 4420 - SAINT-NICOLAS

0470/83.18.87 pietro.rizzo@skynet.be

Ecole Communale

Rue Tout Va Bien 120 - 4420 SAINT NICOLAS

VAL PIERRY'S

Secrétaire

Local

Mat. 212

LEHOUUCQ Stéphane
 Place Saint-Jacques, 24 bte 12 - 4000 - LIEGE

0479/81.06.92 [pingvalpierrys@gmail.com](mailto:pinglevalpierrys@gmail.com)

Val Pierrys - Place des Etangs, 4 – 4160 VIEN (Anthisnes)

VAUX

Secrétaire

Local

Mat. 63

CATHENIS Paul
 Rue Joseph Servais, 61 B - 4430 - ANS
 0496/30.80.26 / 04/263.61.54 cathenispaul@gmail.com
 Hall Omnisports
 Rue de la Vesdre 14 – 4051 VAUX SOUS CHEVREMONT

WAREMME

Secrétaire

Local

Mat. 79

JASSELETTE Fabien
 Rue du Hameau de Crenwick 53, 4257 BERLOZ
 0485/02.14.11 secretaire@uwtt.be
 Hall Omnisports
 Rue des Prés 43, 4300 WAREMME 019/32.37.49

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
GRACE A	-	BOVINIA A	MOMALLE C	-	GRACE A	GRACE A	-	LA GLEIZE A
SERAING C	-	WAREMME A	WAREMME A	-	BOUNY B	LINEC A	-	WAREMME A
LINCE A	-	DIME VILLERS A	LONCIN B	-	LINCE A	BOVINIA A	-	MOMALLE C
BYE A	-	LA GLEIZE A	DIME VILLERS A	-	BYE A	BYE A	-	LONCIN B
BYE B	-	MOMALLE C	LA GLEIZE A	-	BYE B	BYE B	-	DIME VILLERS A
BOUNY B	-	LONCIN B	BOVINIA A	-	SERAING C	BOUNY B	-	SERAING C
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
LA GLEIZE A	-	MOMALLE C	BOVINIA A	-	LA GLEIZE A	DIME VILLERS A	-	LA GLEIZE A
WAREMME A	-	BYE A	BYE B	-	WAREMME A	WAREMME A	-	GRACE A
BOUNY B	-	BOVINIA A	LINCE A	-	BOUNY B	BOUNY B	-	BYE A
LONCIN B	-	BYE B	GRACE A	-	LONCIN B	LINCE A	-	BOVINIA A
DIME VILLERS A	-	GRACE A	MOMALLE C	-	DIME VILLERS A	LONCIN B	-	MOMALLE C
SERAING C	-	LINCE A	BYE A	-	SERAING C	SERAING C	-	BYE B
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
BOVINIA A	-	DIME VILLERS A	LONCIN B	-	DIME VILLERS A	BOVINIA A	-	LONCIN B
MOMALLE C	-	WAREMME A	WAREMME A	-	LA GLEIZE A	DIME VILLERS A	-	WAREMME A
GRACE A	-	SERAING C	SERAING C	-	MOMALLE C	LA GLEIZE A	-	SERAING C
BYE B	-	BOUNY B	BOUNY B	-	GRACE A	MOMALLE C	-	BOUNY B
BYE A	-	LINCE A	LINCE A	-	BYE B	GRACE A	-	LINCE A
LA GLEIZE A	-	LONCIN B	BYE A	-	BOVINIA A	BYE B	-	BYE A
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
BYE B	-	BOVINIA A	GRACE A	-	BYE B			
WAREMME A	-	LONCIN B	BOVINIA A	-	WAREMME A			
SERAING C	-	DIME VILLERS A	LONCIN B	-	SERAING C			
BOUNY B	-	LA GLEIZE A	DIME VILLERS A	-	BOUNY B			
LINCE A	-	MOMALLE C	LA GLEIZE A	-	LINCE A			
BYE A	-	GRACE A	MOMALLE C	-	BYE A			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
AVENNES B TILLEUR A P'TIT CIPLET A VAL PIERRYS A NONCEVEUX A CHENEE A	-	MELEN C WAREMME B ALLIANCE B VAUX B BYE A FAIRON B	BYE A WAREMME B FAIRON B ALLIANCE B VAUX B MELEN C	-	AVENNES B CHENEE A P'TIT CIPLET A VAL PIERRYS A NONCEVEUX A TILLEUR A	AVENNES B P'TIT CIPLET A MELEN C VAL PIERRYS A NONCEVEUX A CHENEE A	-	VAUX B WAREMME B BYE A FAIRON B ALLIANCE B TILLEUR A
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
VAUX B WAREMME B CHENEE A FAIRON B ALLIANCE B TILLEUR A	-	BYE A VAL PIERRYS A MELEN C NONCEVEUX A AVENNES B P'TIT CIPLET A	MELEN C NONCEVEUX A P'TIT CIPLET A AVENNES B BYE A VAL PIERRYS A	-	VAUX B WAREMME B CHENEE A FAIRON B ALLIANCE B TILLEUR A	ALLIANCE B WAREMME B CHENEE A P'TIT CIPLET A FAIRON B TILLEUR A	-	VAUX B AVENNES B VAL PIERRYS A MELEN C BYE A NONCEVEUX A
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
MELEN C BYE A AVENNES B NONCEVEUX A VAL PIERRYS A VAUX B	-	ALLIANCE B WAREMME B TILLEUR A CHENEE A P'TIT CIPLET A FAIRON B	FAIRON B WAREMME B TILLEUR A CHENEE A P'TIT CIPLET A VAL PIERRYS A	-	ALLIANCE B VAUX B BYE A AVENNES B NONCEVEUX A MELEN C	MELEN C ALLIANCE B VAUX B BYE A AVENNES B NONCEVEUX A	-	FAIRON B WAREMME B TILLEUR A CHENEE A P'TIT CIPLET A VAL PIERRYS A
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
NONCEVEUX A WAREMME B TILLEUR A CHENEE A P'TIT CIPLET A VAL PIERRYS A	-	MELEN C FAIRON B ALLIANCE B VAUX B BYE A AVENNES B	AVENNES B MELEN C FAIRON B ALLIANCE B VAUX B BYE A	-	NONCEVEUX A WAREMME B TILLEUR A CHENEE A P'TIT CIPLET A VAL PIERRYS A			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
ROLOUX C	-	TILLEUR B	BOUNY C	-	ROLOUX C	ROLOUX C	-	VAUX C
SERAING D	-	WAREMME C	WAREMME C	-	MONS C	P'TIT CIPLET B	-	WAREMME C
P'TIT CIPLET B	-	VAUX D	LONCIN C	-	P'TIT CIPLET B	TILLEUR B	-	BOUNY C
CHENEE B	-	VAUX C	VAUX D	-	CHENEE B	CHENEE B	-	LONCIN C
COMBLAIN-TOUR B	-	BOUNY C	VAUX C	-	COMBLAIN-TOUR B	COMBLAIN-TOUR B	-	VAUX D
MONS C	-	LONCIN C	TILLEUR B	-	SERAING D	MONS C	-	SERAING D
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
VAUX C	-	BOUNY C	TILLEUR B	-	VAUX C	VAUX D	-	VAUX C
WAREMME C	-	CHENEE B	COMBLAIN-TOUR B	-	WAREMME C	WAREMME C	-	ROLOUX C
MONS C	-	TILLEUR B	P'TIT CIPLET B	-	MONS C	MONS C	-	CHENEE B
LONCIN C	-	COMBLAIN-TOUR B	ROLOUX C	-	LONCIN C	P'TIT CIPLET B	-	TILLEUR B
VAUX D	-	ROLOUX C	BOUNY C	-	VAUX D	LONCIN C	-	BOUNY C
SERAING D	-	P'TIT CIPLET B	CHENEE B	-	SERAING D	SERAING D	-	COMBLAIN-TOUR B
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
TILLEUR B	-	VAUX D	LONCIN C	-	VAUX D	TILLEUR B	-	LONCIN C
BOUNY C	-	WAREMME C	WAREMME C	-	VAUX C	VAUX D	-	WAREMME C
ROLOUX C	-	SERAING D	SERAING D	-	BOUNY C	VAUX C	-	SERAING D
COMBLAIN-TOUR B	-	MONS C	MONS C	-	ROLOUX C	BOUNY C	-	MONS C
CHENEE B	-	P'TIT CIPLET B	P'TIT CIPLET B	-	COMBLAIN-TOUR B	ROLOUX C	-	P'TIT CIPLET B
VAUX C	-	LONCIN C	CHENEE B	-	TILLEUR B	COMBLAIN-TOUR B	-	CHENEE B
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
COMBLAIN-TOUR B	-	TILLEUR B	ROLOUX C	-	COMBLAIN-TOUR B			
WAREMME C	-	LONCIN C	TILLEUR B	-	WAREMME C			
SERAING D	-	VAUX D	LONCIN C	-	SERAING D			
MONS C	-	VAUX C	VAUX D	-	MONS C			
P'TIT CIPLET B	-	BOUNY C	VAUX C	-	P'TIT CIPLET B			
CHENEE B	-	ROLOUX C	BOUNY C	-	CHENEE B			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
AVENNES C	-	MELEN D	AWAN-AYWAILLE C	-	AVENNES C	AVENNES C	-	LA GLEIZE B
SERAING E	-	BYE A	BYE A	-	MOMALLE D	LINCE B	-	BYE A
LINCE B	-	DIME VILLERS B	LONCIN D	-	LINCE B	MELEN D	-	AWAN-AYWAILLE C
DURBUY B	-	LA GLEIZE B	DIME VILLERS B	-	DURBUY B	DURBUY B	-	LONCIN D
FAIRON C	-	AWAN-AYWAILLE C	LA GLEIZE B	-	FAIRON C	FAIRON C	-	DIME VILLERS B
MOMALLE D	-	LONCIN D	MELEN D	-	SERAING E	MOMALLE D	-	SERAING E
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
LA GLEIZE B	-	AWAN-AYWAILLE C	MELEN D	-	LA GLEIZE B	DIME VILLERS B	-	LA GLEIZE B
BYE A	-	DURBUY B	FAIRON C	-	BYE A	BYE A	-	AVENNES C
MOMALLE D	-	MELEN D	LINCE B	-	MOMALLE D	MOMALLE D	-	DURBUY B
LONCIN D	-	FAIRON C	AVENNES C	-	LONCIN D	LINCE B	-	MELEN D
DIME VILLERS B	-	AVENNES C	AWAN-AYWAILLE C	-	DIME VILLERS B	LONCIN D	-	AWAN-AYWAILLE C
SERAING E	-	LINCE B	DURBUY B	-	SERAING E	SERAING E	-	FAIRON C
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
MELEN D	-	DIME VILLERS B	LONCIN D	-	DIME VILLERS B	MELEN D	-	LONCIN D
AWAN-AYWAILLE C	-	BYE A	BYE A	-	LA GLEIZE B	DIME VILLERS B	-	BYE A
AVENNES C	-	SERAING E	SERAING E	-	AWAN-AYWAILLE C	LA GLEIZE B	-	SERAING E
FAIRON C	-	MOMALLE D	MOMALLE D	-	AVENNES C	AWAN-AYWAILLE C	-	MOMALLE D
DURBUY B	-	LINCE B	LINCE B	-	FAIRON C	AVENNES C	-	LINCE B
LA GLEIZE B	-	LONCIN D	DURBUY B	-	MELEN D	FAIRON C	-	DURBUY B
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
FAIRON C	-	MELEN D	AVENNES C	-	FAIRON C			
BYE A	-	LONCIN D	MELEN D	-	BYE A			
SERAING E	-	DIME VILLERS B	LONCIN D	-	SERAING E			
MOMALLE D	-	LA GLEIZE B	DIME VILLERS B	-	MOMALLE D			
LINCE B	-	AWAN-AYWAILLE C	LA GLEIZE B	-	LINCE B			
DURBUY B	-	AVENNES C	AWAN-AYWAILLE C	-	DURBUY B			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
AVENNES D	-	BYE A	BOUNY D	-	AVENNES D	AVENNES D	-	ROLOUX D
BOVINIA B	-	WAREMME D	WAREMME D	-	MOMALLE E	P'TIT CIPLET C	-	WAREMME D
P'TIT CIPLET C	-	RAMIOLU A	LONCIN E	-	PTIT CIPLET C	BYE A	-	BOUNY D
ALLIANCE C	-	ROLOUX D	RAMIOLU A	-	ALLIANCE C	ALLIANCE C	-	LONCIN E
NONCEVEUX B	-	BOUNY D	ROLOUX D	-	NONCEVEUX B	NONCEVEUX B	-	RAMIOLU A
MOMALLE E	-	LONCIN E	BYE A	-	BOVINIA B	MOMALLE E	-	BOVINIA B
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
ROLOUX D	-	BOUNY D	BYE A	-	ROLOUX D	RAMIOLU A	-	ROLOUX D
WAREMME D	-	ALLIANCE C	NONCEVEUX B	-	WAREMME D	WAREMME D	-	AVENNES D
MOMALLE E	-	BYE A	P'TIT CIPLET C	-	MOMALLE E	MOMALLE E	-	ALLIANCE C
LONCIN E	-	NONCEVEUX B	AVENNES D	-	LONCIN E	P'TIT CIPLET C	-	BYE A
RAMIOLU A	-	AVENNES D	BOUNY D	-	RAMIOLU A	LONCIN E	-	BOUNY D
BOVINIA B	-	P'TIT CIPLET C	ALLIANCE C	-	BOVINIA B	BOVINIA B	-	NONCEVEUX B
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
BYE A	-	RAMIOLU A	LONCIN E	-	RAMIOLU A	BYE A	-	LONCIN E
BOUNY D	-	WAREMME D	WAREMME D	-	ROLOUX D	RAMIOLU A	-	WAREMME D
AVENNES D	-	BOVINIA B	BOVINIA B	-	BOUNY D	ROLOUX D	-	BOVINIA B
NONCEVEUX B	-	MOMALLE E	MOMALLE E	-	AVENNES D	BOUNY D	-	MOMALLE E
ALLIANCE C	-	P'TIT CIPLET C	P'TIT CIPLET C	-	NONCEVEUX B	AVENNES D	-	P'TIT CIPLET C
ROLOUX D	-	LONCIN E	ALLIANCE C	-	BYE A	NONCEVEUX B	-	ALLIANCE C
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
NONCEVEUX B	-	BYE A	AVENNES D	-	NONCEVEUX B			
WAREMME D	-	LONCIN E	BYE A	-	WAREMME D			
BOVINIA B	-	RAMIOLU A	LONCIN E	-	BOVINIA B			
MOMALLE E	-	ROLOUX D	RAMIOLU A	-	MOMALLE E			
P'TIT CIPLET C	-	BOUNY D	ROLOUX D	-	P'TIT CIPLET C			
ALLIANCE C	-	AVENNES D	BOUNY D	-	ALLIANCE C			

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
GRACE B	-	MELEN E	AWAN-AYWAILLE D	-	GRACE B	GRACE B	-	VAUX E
WAREMME F	-	WAREMME E	WAREMME E	-	CHENEE C	P'TIT CIPLET D	-	WAREMME E
P'TIT CIPLET D	-	LES RATS DE VERVIERS A	BYE A	-	P'TIT CIPLET D	MELEN E	-	AWAN-AYWAILLE D
DURBUY C	-	VAUX E	LES RATS DE VERVIERS A	-	DURBUY C	DURBUY C	-	BYE A
FAIRON D	-	AWAN-AYWAILLE D	VAUX E	-	FAIRON D	FAIRON D	-	LES RATS DE VERVIERS A
CHENEE C	-	BYE A	MELEN E	-	WAREMME F	CHENEE C	-	WAREMME F
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
VAUX E	-	AWAN-AYWAILLE D	MELEN E	-	VAUX E	LES RATS DE VERVIERS A	-	VAUX E
WAREMME E	-	DURBUY C	FAIRON D	-	WAREMME E	WAREMME E	-	GRACE B
CHENEE C	-	MELEN E	P'TIT CIPLET D	-	CHENEE C	CHENEE C	-	DURBUY C
BYE A	-	FAIRON D	GRACE B	-	BYE A	P'TIT CIPLET D	-	MELEN E
LES RATS DE VERVIERS A	-	GRACE B	AWAN-AYWAILLE D	-	LES RATS DE VERVIERS A	BYE A	-	AWAN-AYWAILLE D
WAREMME F	-	P'TIT CIPLET D	DURBUY C	-	WAREMME F	WAREMME F	-	FAIRON D
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
MELEN E	-	LES RATS DE VERVIERS A	BYE A	-	LES RATS DE VERVIERS A	MELEN E	-	BYE A
AWAN-AYWAILLE D	-	WAREMME E	WAREMME E	-	VAUX E	LES RATS DE VERVIERS A	-	WAREMME E
GRACE B	-	WAREMME F	WAREMME F	-	AWAN-AYWAILLE D	VAUX E	-	WAREMME F
FAIRON D	-	CHENEE C	CHENEE C	-	GRACE B	AWAN-AYWAILLE D	-	CHENEE C
DURBUY C	-	P'TIT CIPLET D	P'TIT CIPLET D	-	FAIRON D	GRACE B	-	P'TIT CIPLET D
VAUX E	-	BYE A	DURBUY C	-	MELEN E	FAIRON D	-	DURBUY C
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
FAIRON D	-	MELEN E	GRACE B	-	FAIRON D			
WAREMME E	-	BYE A	MELEN E	-	WAREMME E			
WAREMME F	-	LES RATS DE VERVIERS A	BYE A	-	WAREMME F			
CHENEE C	-	VAUX E	LES RATS DE VERVIERS A	-	CHENEE C			
P'TIT CIPLET D	-	AWAN-AYWAILLE D	VAUX E	-	P'TIT CIPLET D			
DURBUY C	-	GRACE B	AWAN-AYWAILLE D	-	DURBUY C			

Résultat

13/09/25	1 - 12	10/01/26
ROLOUX E	-	MELEN F
SERAING F	-	WAREMME G
P'TIT CIPLET E	-	BYE B
ALLIANCE D	-	VAUX F
DIME VILLERS C	-	BYE A
MOMALLE F	-	COMBLAIN-TOUR C

20/09/25	2 - 13	17/01/26
BYE A	-	ROLOUX E
WAREMME G	-	MOMALLE F
COMBLAIN-TOUR C	-	P'TIT CIPLET E
BYE B	-	ALLIANCE D
VAUX F	-	DIME VILLERS C
MELEN F	-	SERAING F

27/09/25	3 - 14	24/01/26
ROLOUX E	-	VAUX F
P'TIT CIPLET E	-	WAREMME G
MELEN F	-	BYE A
ALLIANCE D	-	COMBLAIN-TOUR C
DIME VILLERS C	-	BYE B
MOMALLE F	-	SERAING F

04/10/25	4 - 15	31/01/26
VAUX F	-	BYE A
WAREMME G	-	ALLIANCE D
MOMALLE F	-	MELEN F
COMBLAIN-TOUR C	-	DIME VILLERS C
BYE B	-	ROLOUX E
SERAING F	-	P'TIT CIPLET E

11/10/25	5 - 16	07/02/26
MELEN F	-	VAUX F
DIME VILLERS C	-	WAREMME G
P'TIT CIPLET E	-	MOMALLE F
ROLOUX E	-	COMBLAIN-TOUR C
BYE A	-	BYE B
ALLIANCE D	-	SERAING F

18/10/25	6 - 17	14/02/26
BYE B	-	VAUX F
WAREMME G	-	ROLOUX E
MOMALLE F	-	ALLIANCE D
P'TIT CIPLET E	-	MELEN F
COMBLAIN-TOUR C	-	BYE A
SERAING F	-	DIME VILLERS C

08/11/25	7 - 18	21/02/26
MELEN F	-	BYE B
BYE A	-	WAREMME G
ROLOUX E	-	SERAING F
DIME VILLERS C	-	MOMALLE F
ALLIANCE D	-	P'TIT CIPLET E
VAUX F	-	COMBLAIN-TOUR C

15/11/25	8 - 19	14/03/26
COMBLAIN-TOUR C	-	BYE B
WAREMME G	-	VAUX F
SERAING F	-	BYE A
MOMALLE F	-	ROLOUX E
P'TIT CIPLET E	-	DIME VILLERS C
ALLIANCE D	-	MELEN F

22/11/25	9 - 20	21/03/26
MELEN F	-	COMBLAIN-TOUR C
BYE B	-	WAREMME G
VAUX F	-	SERAING F
BYE A	-	MOMALLE F
ROLOUX E	-	P'TIT CIPLET E
DIME VILLERS C	-	ALLIANCE D

29/11/25	10 - 21	04/04/26
DIME VILLERS C	-	MELEN F
WAREMME G	-	COMBLAIN-TOUR C
SERAING F	-	BYE B
MOMALLE F	-	VAUX F
P'TIT CIPLET E	-	BYE A
ALLIANCE D	-	ROLOUX E

06/12/25	11 - 22	11/04/26
ROLOUX E	-	DIME VILLERS C
MELEN F	-	WAREMME G
COMBLAIN-TOUR C	-	SERAING F
BYE B	-	MOMALLE F
VAUX F	-	P'TIT CIPLET E
BYE A	-	ALLIANCE D

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
ALLIANCE E	-	BYE B	VAUX H	-	ALLIANCE E	ALLIANCE E	-	VAUX G
BYE A	-	ROLOUX F	ROLOUX F	-	MOMALLE G	BOUNY E	-	ROLOUX F
BOUNY E	-	NONCEVEUX C	LONCIN F	-	BOUNY E	BYE B	-	VAUX H
BOUNY F	-	VAUX G	NONCEVEUX C	-	BOUNY F	BOUNY F	-	LONCIN F
DIME VILLERS D	-	VAUX H	VAUX G	-	DIME VILLERS D	DIME VILLERS D	-	NONCEVEUX C
MOMALLE G	-	LONCIN F	BYE B	-	BYE A	MOMALLE G	-	BYE A
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
VAUX G	-	VAUX H	BYE B	-	VAUX G	NONCEVEUX C	-	VAUX G
ROLOUX F	-	BOUNY F	DIME VILLERS D	-	ROLOUX F	ROLOUX F	-	ALLIANCE E
MOMALLE G	-	BYE B	BOUNY E	-	MOMALLE G	MOMALLE G	-	BOUNY F
LONCIN F	-	DIME VILLERS D	ALLIANCE E	-	LONCIN F	BOUNY E	-	BYE B
NONCEVEUX C	-	ALLIANCE E	VAUX H	-	NONCEVEUX C	LONCIN F	-	VAUX H
BYE A	-	BOUNY E	BOUNY F	-	BYE A	BYE A	-	DIME VILLERS D
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
BYE B	-	NONCEVEUX C	LONCIN F	-	NONCEVEUX C	BYE B	-	LONCIN F
VAUX H	-	ROLOUX F	ROLOUX F	-	VAUX G	NONCEVEUX C	-	ROLOUX F
ALLIANCE E	-	BYE A	BYE A	-	VAUX H	VAUX G	-	BYE A
DIME VILLERS D	-	MOMALLE G	MOMALLE G	-	ALLIANCE E	VAUX H	-	MOMALLE G
BOUNY F	-	BOUNY E	BOUNY E	-	DIME VILLERS D	ALLIANCE E	-	BOUNY E
VAUX G	-	LONCIN F	BOUNY F	-	BYE B	DIME VILLERS D	-	BOUNY F
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
DIME VILLERS D	-	BYE B	ALLIANCE E	-	DIME VILLERS D			
ROLOUX F	-	LONCIN F	BYE B	-	ROLOUX F			
BYE A	-	NONCEVEUX C	LONCIN F	-	BYE A			
MOMALLE G	-	VAUX G	NONCEVEUX C	-	MOMALLE G			
BOUNY E	-	VAUX H	VAUX G	-	BOUNY E			
BOUNY F	-	ALLIANCE E	VAUX H	-	BOUNY F			

DEROGATIONS PROVINCIALE LIEGEOISE - 2025-2026

1	ALLIANCE	B - C - D	Vendredi	20H00
		E	Samedi	19H00
2	AVENNES	Toutes les équipes	Samedi	20H00
3	AWAN - AYWAILLE	C - D	Vendredi	20H00
4	BOUNY	B - C - D	Vendredi	20H00
		E - F	Samedi	19H00
5	BOVINIA	A - B	Vendredi	20H00
6	CHENEE	A - C	Vendredi	20H00
		B	Samedi	20H00
7	COMBLAIN-TOUR	C	Vendredi	20H00
		A - B	Samedi	19H30
8	DIME VILLERS	Toutes les équipes	Vendredi	20H00
9	DURBUY	B - C	Vendredi	20H00
10	FAIRON	B - C - D	Vendredi	20H00
11	GRACE	A - B	Samedi	20H00
12	LA GLEIZE	A	Vendredi	20H00
		B	Samedi	10H00
13	Les Rats VERVIERS	A	Vendredi	20H00
14	LINCE	A - B	Vendredi	19H30

15	LONCIN	Toutes les équipes	Samedi	19H30
16	MELEN	C - D - E - F	Samedi	19H00
17	MOMALLE	C	Vendredi	20H00
		D - E - F - G	Vendredi	19H30
18	MONS	C	Vendredi	20H00
19	NONCEVEUX	A - B - C	Vendredi	20H00
20	PETIT CIPLET	A - C	Vendredi	20H00
		E	Samedi	15H00
		B - D	Samedi	19H00
21	RAMIOUL	A	Samedi	19H00
22	ROLOUX	C	Vendredi	20 H.00
		E - F	Samedi	10H00
		D	Samedi	20H00
23	SERAING TT	C	Vendredi	20H00
		D - E - F	Samedi	17 H.00
24	TILLEUR	A - B	Vendredi	20H00
25	VAL PIERRYS	A	Samedi	20 H.00
26	VAUX	Toutes les équipes	Samedi	19H00
27	WAREMME	Toutes les équipes	Samedi	19H00

MONTEES ET DESCENTES PROVINCIALE LIEGEOISE

SAISON 2025-2026

Division I

Le 1ier en division Régionale
Les 3 derniers descendant.

Division II

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division III

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division IV

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division V

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division VI

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division VII

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division VIII

Les 3 premiers montent.

Divisions Vétérans

Les 2 premiers montent (sauf D1)
Les 2 derniers descendant (sauf D4)

Suivant les circonstances, nous nous réservons le droit de faire monter un nombre plus important d'équipes.



Résultat

06/09/25	1 - 6	03/01/26	25/10/25	2 - 7	28/02/26	01/11/25	3 - 8	07/03/26
NONCEVEUX A	-	COMBLAIN-TOUR A	COMBLAIN-TOUR A	-	P'TIT CIPLET A	NONCEVEUX A	-	P'TIT CIPLET A
P'TIT CIPLET A	-	AVENNES A	AVENNES A	-	MOMALLE A	AVENNES A	-	LONCIN A
MOMALLE A	-	LONCIN A	LONCIN A	-	NONCEVEUX A	MOMALLE A	-	COMBLAIN-TOUR A
13/12/25	4 - 9	28/03/26	20/12/25	5 - 10	25/04/26			
NONCEVEUX A	-	MOMALLE A	AVENNES A	-	NONCEVEUX A			
COMBLAIN-TOUR A	-	AVENNES A	LONCIN A	-	COMBLAIN-TOUR A			
P'TIT CIPLET A	-	LONCIN A	MOMALLE A	-	P'TIT CIPLET A			

Résultat

06/09/25	1 - 6	03/01/26	25/10/25	2 - 7	28/02/26	01/11/25	3 - 8	07/03/26
ALLIANCE A	-	DIME VILLERS A	DIME VILLERS A	-	GRACE A	ALLIANCE A	-	GRACE A
GRACE A	-	AVENNES B	AVENNES B	-	TILLEUR A	AVENNES B	-	VAL PIERRYS A
TILLEUR A	-	VAL PIERRYS A	VAL PIERRYS A	-	ALLIANCE A	TILLEUR A	-	DIME VILLERS A
13/12/25	4 - 9	28/03/26	20/12/25	5 - 10	25/04/26			
ALLIANCE A	-	TILLEUR A	AVENNES B	-	ALLIANCE A			
DIME VILLERS A	-	AVENNES B	VAL PIERRYS A	-	DIME VILLERS A			
GRACE A	-	VAL PIERRYS A	TILLEUR A	-	GRACE A			

Résultat

06/09/25	1 - 6	03/01/26	25/10/25	2 - 7	28/02/26	01/11/25	3 - 8	07/03/26
AWAN-AYWAILLE A	-	COMBLAIN-TOUR B	COMBLAIN-TOUR B	-	BOUNY A	AWAN-AYWAILLE A	-	BOUNY A
BOUNY A	-	P'TIT CIPLET B	P'TIT CIPLET B	-	ROLOUX A	P'TIT CIPLET B	-	SERAING A
ROLOUX A	-	SERAING A	SERAING A	-	AWAN-AYWAILLE A	ROLOUX A	-	COMBLAIN-TOUR B
13/12/25	4 - 9	28/03/26	20/12/25	5 - 10	25/04/26			
AWAN-AYWAILLE A	-	ROLOUX A	P'TIT CIPLET B	-	AWAN-AYWAILLE A			
COMBLAIN-TOUR B	-	P'TIT CIPLET B	SERAING A	-	COMBLAIN-TOUR B			
BOUNY A	-	SERAING A	ROLOUX A	-	BOUNY A			

Résultat

06/09/25	1 - 6	03/01/26	25/10/25	2 - 7	28/02/26	01/11/25	3 - 8	07/03/26
LONCIN B	-	RAMIOUL A	RAMIOUL A	-	LES RATS DE VERVIERS A	LONCIN B	-	LES RATS DE VERVIERS A
LES RATS DE VERVIERS A	-	P'TIT CIPLET C	P'TIT CIPLET C	-	MOMALLE B	P'TIT CIPLET C	-	ALLIANCE B
MOMALLE B	-	ALLIANCE B	ALLIANCE B	-	LONCIN B	MOMALLE B	-	RAMIOUL A
13/12/25			28/03/26		20/12/25		25/04/26	
LONCIN B	-	MOMALLE B	P'TIT CIPLET C	-	LONCIN B	RAMIOUL A		
RAMIOUL A	-	P'TIT CIPLET C	ALLIANCE B	-	MOMALLE B	LES RATS DE VERVIERS A		
LES RATS DE VERVIERS A	-	ALLIANCE B						

Dérogations

ALLIANCE	A - B	Samedi 19h00	MOMALLE	A - B	Mardi 20h00
AVENNES	A - B	Lundi 20h00	NONCEVEUX	A	Mercredi 19h30
AWAN AYWAILLE	A	Vendredi 20h00	P'TIT CIPLET	A - B - C	Lundi 20h00
BOUNY	A	Mardi 20h00	RAMIOUL	A	Samedi 19h00
COMBLAIN	A - B	Vendredi 20h00	ROLOUX	A	Mercredi 20h00
DIME VILLERS	A	Mardi 20h00	SERAING	A	Mercredi 19h00
GRACE	A	Mardi 20h00	TILLEUR	A	Mercredi 20h00
LONCIN	A - B	Jeudi 19h30	VAL PIERRYS	A	Mardi 20h00
			VERVIERS	A	Mercredi 20h00

Sachant qu'un "NC" vaut 1 point, un "F2" vaut 2 pts, un "F1" vaut 3 pts, un "E6" vaut 4 pts et ainsi de suite

Le total des points des équipes alignées en DIVISION 4 ne peut dépasser 18 points.

Comité Exécutif Provincial du BRABANT 2025-2026

PRESIDENTE

DE MOYTER Geneviève Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS
067/ 21 76 04 0476/ 56 42 29 **fattbf.be@gmail.com**

VICE PRESIDENTE

VANDENWIJNGAERT Chantal Rue Jacqueline Harpman, 4 / 12 1040 BRUXELLES
0478/ 55 14 70 **c.vandenwijngaert@skynet.be**

TRESORIER

KOK Daniel Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS
067/21 76 04 0473/ 12 27 52 **fattbf.be@gmail.com**

Compte: CBC F.A.T.T.B. **IBAN: BE75 7323 1636 5551** **BIC : CREGBEBB**

SECRETAIRE partiel

DEHOUX Jean-Pierre Rue de l'étang, 7 1340 OTTIGNIES
010/ 41 87 18 0476/ 26 48 80 **jpdehoux@skynet.be**

Commission Sportive, de Discipline et d'Ethique du Brabant

Présidente : **VANDENWIJNGAERT** Chantal
Secrétaire : **KOK** Daniel Membre : **DEHOUX** Jean-Pierre

Commission d'Appel du Brabant

Choix parmi les clubs (7) selon les cas et les divisions concernées.

Vérificateurs aux comptes du Brabant (2024-2026)

Un représentant du club du TTC Dongelberg et du PPC Drogenbos.

Représentants du Brabant au Comité Fédéral (CEF)

KOK Daniel - **DE MOYTER** Geneviève - **VANDENWIJNGAERT** Chantal

Charge de missions mais ne faisant pas partie du CEP :

Gestionnaire du Prix Victoires et des Coupes du Brabant : OLIVIER Jean-Louis

Gestion des Mérites sportifs : VANDERBECK David

Groupe de travail et de consultation mais ne faisant pas partie du CEP

BANG An, BROGNAUX Bernard, COURTOIS Yves, Dela BLANCHERIE Cédric, FORSTER Ariane, GOOSSENS Pascal, OLIVIER Jean-Louis, TASIA Thierry, VAN ACKER Martin, VANDERBECK David.



Fonctions des Membres du C.E.P. du Brabant pour 2025-2026

DE MOYTER Geneviève

Présidente

Tél + Fax : 067/21 76 04

Gsm : 0476/56 42 29

fattbf.be@gmail.com

- **Tous les problèmes administratifs**

- **Réception des feuilles de matchs par email et via ResEnLigne** (Interclubs et Coupes)

- Etablissement de la **grille des divisions** de l'interclubs provincial

- Responsable des **amendes**

- **Remise des rencontres** de Championnat et Coupes

- **Dossiers accidents** : **COPIE** de la déclaration

- **Gestion du stock** : responsable du matériel (carnets, sono, marquoirs)

-

VANDENWIJNGAERT Chantal

Vice-Présidente

Gsm : 0478/55 14 70

c.vandenwijngaert@skynet.be

- **Responsable et Juge arbitre** des Tournois et Critériums Jeunes

- **Réception des inscriptions et élaboration des tableaux** des Tournois et Critériums Jeunes

- Résultats et Classements du Championnat individuel du Brabant

- Tenue des cartes jaunes et rouges des Tournois

- Responsable des sélections diverses et de Seloncourt

- Contacts avec les nouveaux clubs éventuels

- Accompagnement des délégations diverses

- Responsable du Règlement en général avec le CEP

KOK Daniel

Trésorier

Tél + Fax : 067/21 76 04

Gsm : 0473/12 27 52

Cpte: BE75 7323 1636 5551

fattbf.be@gmail.com

- Tout ce qui concerne la **Trésorerie**

- **Gestion du Signalétique** avec les clubs : affiliations et réaffiliations

- **Vérification de l'Encodage des feuilles de matchs** fait par les clubs

- **Vérification** des feuilles de matchs

- Calcul des Indices en provinciale et au fédéral (pour les joueurs du Brabant)

- Encodage des Victoires des divisions fédérales

DEHOUX Jean-Pierre

Secrétaire partiel

Tél. 010/41 87 18

Gsm : 0476/26 48 80

jpdehoux@skynet.be

- **Gestion du site internet** de la FATTB et mises à jour

- **Elaboration du calendrier interclubs** (avec l'aide d'un chargé de missions)

- Confection des **cartes d'affiliations virtuelles** (photos scannées à lui envoyer)

- **Validation des résultats «en ligne» avant diffusion** (Champ. Interclubs et Coupes)

- Mise à jour du **carnet-annuaire**, partie Brabant

Tous les problèmes qui pourraient survenir et qui ne sont pas repris dans les fonctions ci-dessus devront être transmis à la Présidente, DE MOYTER Geneviève, qui transmettra à la personne la plus qualifiée du CEP.



ADDENDA FATTB 2025 - 2026
au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de la F.R.O.T.T.B.F.

1. Cotisations :

- Par Membre **Adhérent** ou **Libre** : **20€** (aussi bien au second tour qu'au premier).
- L'Assuré Non-Joueur (dans un club ou non) est assimilé à un membre effectif : **20 €**
- Par Equipe inscrite en Championnat : **4 €**
- Par Equipe inscrite en Coupe : **3 €**
- Par abonnement au Journal Fédéral et Liégeois : **5€ par Mail**

2. Abonnements aux journaux-périodiques :

- Il n'y a plus de journal mensuel le LIFT depuis la saison 2022-2023 (décision de l'AG de Juin 2022). Les diverses informations seront envoyées par le CEP via email aux abonnés des «FATTB News » (ex Lift), pour lequel les équipes doivent néanmoins s'abonner, et c'est gratuit !

Seuls les clubs évoluant en Divisions Fédérales doivent s'abonner au Journal Fédéral Liégeois. Il n'y a pas d'obligation pour les autres clubs. Coût de l'abonnement : **5€**.

3. Jour de rencontre : du lundi au samedi

En cas de modifications :

Toute modification de jour, local et/ou d'heure **après** la parution du calendrier doit être obligatoirement annoncée **par écrit** auprès de **DE MOYTER-KOK Geneviève**, et à TOUS les secrétaires des autres clubs de la Provinciale.

De plus, pour les DEUX premières semaines de jeu qui suivent la modification, le club devra prendre un contact téléphonique avec les adversaires concernés par cette modification.

La notification à tous les Secrétaires peut être remplacée par un avis paraissant dans **le « FATTB News » ou par un email du CEP à tous les clubs.** Dans ce cas, le club concerné devra prendre un contact téléphonique les QUATRE premières semaines qui suivent la modification.

4. Heures de rencontre :

4.a Le début des rencontres officiel est fixé à **19h30** sauf dérogations demandées (19h, 19h15, 20h).

Toute équipe "visiteuse" a droit à 30 min. de retard quand il s'agit de l'heure officielle ou que la dérogation se situe avant l'heure officielle de 19h30 (19h, 19h15...).

Lorsque la **dérogation** est **postérieure** à 19h30, l'équipe visiteuse doit être prête à jouer à l'heure **EXACTE** spécifiée pour le club dans le calendrier (**20h**).

4.b AUCUNE Equipe Visiteuse ne pourra bénéficier d'une dérogation horaire.

4.c Est déclarée perdante par forfait :

1 L'équipe **visitée** dont **3 joueurs** ne sont pas prêts à jouer à l'**heure exacte**.

2 L'équipe **visiteuse** dont **3 joueurs** ne sont pas prêts à jouer **30 min.** après l'heure prévue (19h30, 19h ou 19h15). Prêt à jouer = avec short, polo, pantoufles de sport.

3 L'équipe **visiteuse** dont **3 joueurs** ne sont pas prêts à jouer à l'**heure exacte de la dérogation** si celle-ci est postérieure à 19h30 c.à.d. à **20h**.

Bien entendu, le Fair-play reste de rigueur !

Le 4^e joueur, de n'importe quelle équipe, PEUT arriver 1h après l'heure officielle. Dans ce cas, dès son arrivée, il doit obligatoirement jouer tous ses matchs d'après l'ordre établi sur la feuille d'arbitrage.

Tout forfait entraîne une amende et éventuellement des sanctions.

Il est rappelé que chaque joueur doit disputer ses 4 matches individuels, sous peine de tout perdre, sauf en cas de blessure.

Etre prêt à jouer signifie :

1. être en tenue compatible avec la pratique du Tennis de Table : short, polo, tee-shirt...

2. local en ordre pour disputer la rencontre : tables, filets, balles, chaises, **feuille complétée**

5. Communication des résultats :

5.a Faire **uniquement** via l'encodage en ligne à l'adresse : <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> (option : interclubs) pour le **Samedi midi au plus tard**.

Les équipes jouant le samedi soir doivent le faire dès la fin de la rencontre

5.b L'**envoi** des feuilles **originales** d'arbitrage doit se faire **obligatoirement via l'application ResEnLigne**, en Pdf ou jpg, le jour même ou/et pour arriver le **Lundi 20h** qui suit la semaine concernée. (Geneviève et Jp les reçoivent)

5.c Les feuilles de matchs doivent être encodées par un représentant de chaque club « hôte » dans le signalétique en ligne pour le LUNDI 20h au plus tard, afin que le CEP puisse donner accès à tous à la semaine suivante.

Les feuilles de matchs remis ne pourront être encodées que par le CEP.

5.d1 Les résultats des Divisions Fédérales sont à communiquer via le site <https://www.frottbf.org>, rubrique Secrétaire pour le DIMANCHE MIDI au plus tard. (instructions à voir via les pages fédérales)

5.d2 **Les feuilles de match** des divisions fédérales devront également être encodées via le site www.frottbf.org rubrique Secrétaire pour le DIMANCHE MIDI au plus tard. (instructions à voir via les pages fédérales)

5.d3 **L'original** des feuilles de matchs des Divisions Fédérales doit être envoyé directement par email au format JPG (ou PDF) à Eric FIVET-secrétaire général : frottbf.liege@gmail.com , pour le DIMANCHE MIDI au plus tard.

!!! L'original « papier » doit également être conservé au club hôte pendant 3 saisons !! !

Une COPIE, en tant que visité ou visiteur, par email au format JPG ou PDF doit également être envoyée à la Présidente provinciale, De Moyter-Kok Geneviève. (fattbf.be@gmail.com)

Ceci pour éviter les "corrections" après signature des capitaines. Elle sert également pour le calcul du « Prix Victoires ».

6. Remise de rencontre :

6.a Une remise de match non annoncée ou, au pire, le jour-même, devra être jouée dans la semaine qui suit sous peine de perte des points par l'équipe demanderesse ou en faute.

Une rencontre entre deux équipes d'un même club doit être jouée la semaine de jeu prévue au calendrier, sauf si le local est indisponible. En cas de non-respect de cette règle, les deux équipes seront déclarées forfaits avec l'application des amendes statutaires.

Au second tour, elle devra toutefois être jouée avant la mi-février.

La semaine peut être désignée d'office par le CEP.

6.b : Depuis la saison 2023-2024, le formulaire de demande de remise de match ne doit plus être rentré.

Après accord entre les clubs, un mail doit cependant être envoyé aux 2 clubs concernés ET au membre désigné du CEP (Geneviève) AVANT la date calendrier de la rencontre. La nouvelle date devrait si possible être renseignée. Le CEP peut encore refuser cet accord ou la date.

RAPPEL : une rencontre ne peut être remise que pour local indisponible et/ou conditions climatiques rendant un déplacement dangereux. Pas pour joueur malade ou indisponible, donc. Si local indisponible, une attestation de la commune ou du gestionnaire de la salle/école doit être envoyée au CEP.

6.c Remarque importante :

TOUTES LES RENCONTRES DU PREMIER TOUR devront être jouées avant d'entamer le second tour.

7. Forfait général d'une équipe en Interclubs (voir Art 5, Fft- §2) (avis du CEF en 2025) :

7a- Pendant la saison, les joueurs habituels de l'équipe concernée seront « brûlés » mais pourront cependant monter d'équipe. Cependant 2 joueurs maximum pourraient être récupérés par le CEP afin de pouvoir jouer dans l'équipe en-dessous « mais pas en même temps ».

7b.- A l'inter-saison, la règle ne sera pas d'application : aucun joueur ne sera « brûlé ». Si le club conserve ses joueurs, mais pas une équipe de fédérale, le CEP devra trouver une place pour l'équipe dans la division la plus proche de la dernière division dans laquelle elle évoluait.

7c- Une équipe en Interclubs sera déclarée forfait général après 3 forfaits simples et non pas 5 forfaits (AG 2016).

7d- L'équipe championne de Div. 1 Provinciale qui refuserait de monter en fédérale sera pénalisée d'une amende de 250 €. Elle ne pourra non plus être championne la saison suivante et c'est l'équipe classée 2^e, si celle qui refuse est 1^{ère} au classement, qui sera désignée comme championne.

8. Equipe s'inscrivant au second tour de l'Interclubs (contraire au règlement fédéral...) :

- Comptabilisation habituelle pour les matches du second tour (interclubs et indices)
- Application intégrale du Règlement Sportif à toutes les équipes (horaire, forfait, amende...)

9. Tests-matchs au Brabant (et au Tour final fédéral) : composition des équipes :

- Les 3 premiers joueurs doivent faire partie de l'équipe habituelle.
- Le 4^è joueur devra avoir joué au moins 40% de l'interclubs, toutes divisions confondues mais doit bien entendu émarger de l'équipe concernée ou d'une équipe inférieure.

La règle des 5 rencontres est également d'application. Le CEP vérifiera la conformité des équipes avant la rencontre.

10. Tournois (p.39) : Pour chaque tournoi organisé par un club, un Juge-arbitre sera désigné par le CEP (qu'il soit membre du CEP ou pas). Le Responsable des Tournois devra recevoir le Règlement et l'horaire au moins 1 mois à l'avance. Le coût d'une inscription individuelle sera de **2,5€ par série d'indice** et **2,00€ pour les séries de Jeunes**. Dans les catégories « **jeunes** », le joueur ne peut évoluer que dans **SA** catégorie d'âge et non celle immédiatement supérieure. Toutefois, s'il n'y a qu'un seul joueur, le CEP pourra le faire évoluer plus haut.

L'**envoi des inscriptions** se fait **VIA le club organisateur** qui transmet au membre du CEP désigné, pour le jeudi 20h. La gestion des tables et des matchs est assurée par le programme informatique de la fédération, avec un membre du CEP ou/et un mandataire désigné par ce même CEP. Une aide du club est également demandée.

11. Championnat Individuel du Brabant :

Ce sont les résultats obtenus aux Tournois et Critériums Provinciaux du Brabant et au Tournoi Fédéral du Brabant qui entrent en ligne de compte pour l'attribution du **titre de Champion de Brabant**. S'il n'a pas l'indice de la Série, il recevra un Prix du Brabant et le 2^{ème}, s'il a l'indice de la Série, recevra le titre.

En NC et Dames NC, il sera remis un "**Prix du Brabant**" et non un "titre".

Il y a également le même nombre de points de championnat attribués lors des organisations officielles **de Critériums de Jeunes et de Vétérans** du Brabant.

Il faudra aussi que 2/3 des tournois prévus au calendrier soient organisés.

12. Sélection Championnat Fédéral Individuel :

Pour être sélectionné au Championnat Fédéral, il faudra avoir participé à la **moitié des tournois** organisés dans la Province AVEC **un Tournoi Fédéral** de n'importe quelle Province.

Chaque affilié ayant participé à plus de **40%** de l'interclubs pourra également y participer à condition d'avoir aussi disputé un **Tournoi Fédéral**, de quelque province que ce soit.

S'il y a absence après confirmation du joueur, une amende de **20€** sera réclamée au fautif via le club.

13. Cartes jaunes et rouges en Tournois :

Ce système consiste à donner, après avertissements, pour des motifs peu graves mais répétés, des cartes jaunes, et pour un motif grave des cartes rouges.

- Deux cartes jaunes au cours d'un même tournoi = suspension pour le reste de ce tournoi.

De plus, le joueur sera convoqué devant le Comité Sportif et de Discipline de la F.A.T.T.B. qui décidera éventuellement de sanctions supplémentaires.

- 3 cartes jaunes au cours de la saison : convoqué devant le Comité Sportif et de Discipline qui décidera de lui infliger une sanction s'il y a lieu.

- SEUL le Juge-arbitre désigné par le C.E.P. a le droit d'infliger une carte jaune ou rouge.

Sa décision est sans appel le jour du tournoi, mais le joueur, estimant qu'il est victime d'une erreur du juge-arbitre, peut demander à être entendu à la prochaine réunion du C.E.P.

Le C.E.P., par ces mesures, entend maintenir et améliorer le climat sportif et amical qui doit régner durant les tournois de notre Fédération.

Un refus d'arbitrage équivaut à une **carte rouge** et à l'exclusion immédiate des Séries de ce Tournoi ainsi qu'à une suspension pour les 2 tournois suivants de la Province, et reporté sur la saison suivante si cela arrive en fin de saison. Il y aura aussi une amende de **10 €** qui passera à **15 €** s'il y a récidive.

En cas de départ dans un délai raisonnable, il faut prévenir le juge-arbitre. Un "**oubli**" de cette clause serait considéré comme un refus d'arbitrage : même amende et même suspension.

14. Contrôle en Interclubs :

Tout membre du CEP, non concerné directement par la ou les rencontres, est habilité à faire toute remarque jugée utile et nécessaire, verbale ou écrite sur la feuille d'arbitrage ou à un joueur (attitude, équipement, N° carte)

Une demande de présence d'un juge-arbitre, par un club, pour une rencontre officielle sera facturée à **20 €** pour les frais de déplacements.

15. Championnat de DOUBLES du Brabant (décision AG fin 2010-2011) :

- Les Dames et « Jeunes filles » pourront jouer dans TOUTES les Séries d'indices « messieurs » et en Série d'âges. **Cette règle n'est cependant pas valable pour le Championnat Fédéral !!!**

- Si des poules sont organisées et qu'il y a égalité entre 2 ou 3 paires, on établit le classement en tenant compte d'abord du total des victoires, puis du moins de sets perdus, pour terminer par la confrontation directe entre les 2 équipes.

16. Le "Prix Victoires de la FATTB" :

Est attribué au meilleur pourcentage de victoires dans chaque Division Provinciale du Brabant. Pour les Divisions Fédérales, on regroupera les 2 divisions dans un seul tableau car il n'y a pas suffisamment d'équipes concernées.

Il faut avoir disputé au moins 60% des rencontres dans la division concernée pour être repris.

En cas d'égalité, c'est le nombre de participations qui départagera les joueurs.

17. Coupes Challenges : les compositions d'équipes sont à encoder par le club via le « **signalétique en ligne** » avant le **20/09**.

Le tirage complet des Coupes (équipe de 8 joueurs maximum en Challenge mais 6 sur la feuille et de tous indices), jusqu'aux demi-finales, pourra être fait par le CEP à l'issue du 1er tour, mais il ne sera diffusé qu'au fur et à mesure des semaines directement concernées.

- La coupe se joue en **3 sets gagnants de 11 points**. Le **handicap** est donné au **début** de chaque set et doit être noté en regard de chaque match concerné. Renseigner également le N° du Match fourni lors du tirage.

-**Les paires de doubles doivent être connues avant l'entame de la rencontre.**

-**Si une rencontre se joue à 3 contre 3, et que les 2 absents devraient se rencontrer, et qu'il y a égalité en fin de rencontre, ce sera l'équipe avec le plus de sets gagnés qui l'emportera, avant le plus de points gagnés si nouvelle égalité.**

18. Les Coupes Vanacker : uniquement au Brabant et réservée aux joueurs **F** et **NC**

- Une liste de 6 joueurs par équipe doit être fournie au CEP **AVANT** que la compétition ne débute et être encodée via le « **signalétique en ligne** ». On ne peut changer d'équipe à aucun moment.

- Les rencontres se disputent par équipe de **3 à 5 joueurs**. Les joueurs sont numérotés par **tirage au sort** et le **double** doit être connu avant le début de la rencontre. Renseigner également le **N° du Match** fourni lors du tirage, et le type de Coupe : Vanacker ou Consolation Vanacker.

- La coupe se joue en **3 sets gagnants de 11 points**. Le **handicap** est donné au **début** de chaque set. (**voir tableau plus loin**). **L'handicap doit être noté en regard de chaque match concerné.**

- Les 4^{ème} et 5^{ème} ne jouent que le double, soit ensemble, soit avec un des 3 premiers joueurs.

- **Un double par handicap est inséré en 4^e position**. Le résultat de ce double est prépondérant en cas d'égalité à l'issue de la rencontre.

- **Une équipe présentant seulement 2 joueurs est perdante d'office par forfait.**

-Dès la saison 25-26 il n'y a plus que 2 feuilles d'arbitrages : originale blanche pour le club visité et le CEP, copie jaune pour le club adverse

19. Communication des résultats des coupes :

Le **résultat** doit obligatoirement être **communiqué** via l'**application ResEnLigne** avant le **Samedi midi** :
<https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> (option : **Coupes**).

L'**envoi** des feuilles **originales** d'arbitrage doit se faire **obligatoirement via l'application ResEnLigne**, le jour même ou/et **pour arriver le LUNDI 19h** de la semaine concernée au format Pdf ou jpg. (Geneviève et Jp les reçoivent)

20. Feuilles d'arbitrage interclubs et Forfait :

- Elle doit être établie en **TROIS** exemplaires par l'équipe visitée en insérant 1 feuille cartonnée après les 3 originaux pour que les résultats ne s'inscrivent pas sur 6 feuilles ou +

- La première copie est à remettre à l'équipe adverse à l'issue de la rencontre. La deuxième copie est à conserver par vous. (et l'original conservé par le club hôte pendant une saison).

- Feuilles à transmettre obligatoirement via l'**application ResEnLigne** et à encoder dans le **signalétique** pour le **LUNDI 19h au plus tard**.

En cas de Forfait :

- **Depuis la saison 2023-2024 il n'y a plus lieu de remplir la Feuille de match MAIS** celle-ci doit néanmoins être encodée dans le signalétique. **De plus**, un mail doit être envoyé par l'équipe «en faute» aux deux clubs concernés avec les **Noms, prénoms, matricules et indice des joueurs des 2 équipes**, ainsi qu'au membre désigné du CEP (Geneviève) et en demandant un accusé de réception. Ceci afin que le CEP puisse contrôler l'encodage.

Le résultat d'un forfait est également à communiquer par l'équipe qui devait recevoir (la visitée...).

21. Classement Interclubs provincial du Brabant : (comme le Règlement fédéral l'a voté en Février 2025)

En cas d'égalité de points, pour la montée ou la descente, on ne prend pas le nombre de victoires pour faire la différence. On tiendra compte du résultat des 2 rencontres entre les équipes concernées. Si l'égalité de points subsiste (1 victoire ou 1 match nul chacune) on comptabilisera le nombre de victoires individuelles (pas le nombre de sets gagnés ni perdus...sauf pour le milieu de tableau). Si nouvelle égalité, un test match aura lieu.

22. Ré-affiliations de joueurs (CEF 08/2016 et CEP 21/05/2021) :

Un joueur non affilié depuis 3 ans et moins et qui désire changer de club **doit aussi** demander son transfert.

Il n'est plus demandé de formulaire de ré-affiliation si l'affilié l'était la saison précédente. Un mail devra cependant être envoyé au CEP pour signaler cette ré-affiliation.

23. RGPD : Depuis 2019-2020 le document RGPD pour chaque affilié et/ou réaffilié doit être remis, **avec au moins une signature au § 1**, à la fédération, afin de pouvoir jouer dans TOUTES les compétitions, sous peine de perte des matchs joués. (Règlement Général de Protections des Données).

Les affiliés qui deviendraient majeurs en cours de saison, doivent rentrer un nouveau formulaire signé de leur main.

24. Désinscription de joueur (PV 10/2016 revu par le CEF en 2024)

Un joueur peut être désinscrit à la demande du club **via le CEP AVANT le 4 septembre** de la saison en cours.

25. Critériums des Jeunes du Brabant :

Un jeune ne peut s'inscrire que dans SA catégorie d'âge (au 1^{er} juillet de la saison en cours) :

Pré-Minimes = moins de 10 ans **Minimes** = - de 12 ans **Cadets** = - 15 ans **Juniors** = - 18 ans

26. Noms et format des documents à envoyer : toujours renseigner le numéro de matricule

-A : **affiliations et réaffiliations** des joueurs : au format PDF avec **comme nom de fichier** : nouveau-599001 Nom prénom-.pdf ou reaff.pdf.

-B : Document **RGPD** : au format PDF signé et avec matricule, et comme nom : RGPD-599001 Nom Prénom.pdf

-C : **Photo** du joueur : au format C.Id et jpg, avec comme nom : photo-599001 Nom prénom-.jpg

-D : **Feuille de match** : au format PDF, si possible, ou jpg (voir l'application ResEnLigne) avec comme nom : S2-M1-Div1-PaletteBleue2-RapForest1.pdf (ou jpg...)

Handicaps en Coupes Vanacker à donner en **début** de chaque set

1. Matches de simples

	F2	F1
NC	1	2
F2		1
F1		0

2. Attribution des points pour le double

NC	1
F2	2
F1	3

3. Handicap en doubles

Total	2	3 à 4	5 à 6	
2	0	1	2	
3 à 4		0	1	
5 à 6		0	0	

Les Feuilles des Matchs sont à envoyer ET à encoder : pour le **LUNDI 19h** au Plus Tard !! !

Divisions Provinciales du Brabant :

Original et encodage via l'application ResEnLigne

(Geneviève DeMoyer-Kok et JP Dehoux les reçoivent)

Divisions Fédérales (pour le dimanche midi):

Secrétaires et locaux du Brabant 2025-2026

S) Secrétaire administratif et adjoint

L) Local de jeu

PALETTE BLEUE

S) OLIVIER Jean-louis	3 équipes	M. 586
L) Salle Omnisports	Champ de la Haie, 8 rue de la Libération, 25	1480 Oisquercq 1440 BRAINE-LE-CHATEAU
accès via le parking situé entre la cour de l'école et le funérarium situé rue de la Libération, 21. Longer les terrains de tennis.		

CTT BOITSFORT

S) GENARD William	2 équipes	M. 568
L) Académie des Beaux Arts	Pl.Louis Morichar, 7 Place A.Payfa,11 – Salle de gym	1060 Bruxelles 1170 BOITSFORT

TTC DONGELBERG

S) COURTOIS Yves	3 équipes	M. 597
L) Hall des Sports Athénée	Rue Petite Coyarde,48 Chée de Hannut, 61	1367 Mont-Saint-André 1370 JODOIGNE
<i>Ne pas se garer dans la cour intérieure de l'école, car elle sera fermée à 21h</i>		

P.P.C. DROGENBOS

S) GOOSSENS Pascal	6 équipes	M. 557
L) Sporthall	Rue de Linkebeek 60 Chée de Drogenbos, 250	1180 Bruxelles 1620 DROGENBOS

ELAN ST JOSSE

S) ARPIDONE Giuseppe	1 équipe	M. 508
L) Complexe Sportif St Josse	Bld Mettewie, 77 ,bte 11 Av. des communautés, 6	1080 Bruxelles 1140 EVERE

PALETTE EVERE

S) BANG An	3 équipes + 2 en Fédérale	M. 544
L1) Complexe Sportif (Smash Evere étage)	Mechelsveldstraat, 12	2800 Mechelen
av des Anciens Combattants	300	1140 EVERE
L2 Fed Complexe Sportif (rez-salle échauffemnent)	av des Anciens Combattants 300	1140 EVERE

RAPID FOREST T.T.

S) TASIA Thierry	4 équipes	M. 521
L) Ecole De Puzzel	Chaussée de Bruxelles, 269 Rue de Fierlant,35a	1190 FOREST (Bxl) 1190 FOREST (Bxl)
<i>Sonner au 161 de la rue du Monténégro</i>		

T.T KRAAINEM

S) BROGNAUX Bernard	3 équipes	M. 589
L) Hall des Sports de Kraainem	rue J. Van Hove 108 rue du Patronage, 10	1950 Kraainem 1950 KRAAINEM

PLANCENOIT SPORTS

S) FORSTER Ariane	5 équipes	M. 573
L) Centre Sportif et Culturel	Chemin du Paradis, 12 Rue de Colinet,11	1380 Lasne 1380 MARANSART

P.P.C. St CLEMENT

S) BULTE Michel	2 équipes	M.574
L) Salle Logis Auderghem	Av.de l'Andalousie, 20 bte 21 Chée de Wavre, 1690	1140 Evere 1160 AUDERGHEM

A.S. SANS-SOUCI

S) VANDENWIJNGAERT Chantal	8 équipes + 1 en Fédérale	M. 567
SAdj) MAHAUDEN Eric	Rue Jacqueline Harpman, 4 / 12	GSM: 0478/55 14 70
L) Ecole IFSCE -E.Richard 2	Rue Joseph Buedts, 14/16	1040 ETTERBEEK

LA PALETTE STEPHANOISE

S) WYBOU Nathanaël	3 équipes + 2 en Fédérale	M. 546
L) Ecole communale Suzeril	Rue D' Heuval 48 Rue de Suzeril 1	1490 Court-St-Etienne 1490 COURT-ST-ETIENNE

**Les SEMELLES NOIRES et les TALONS sont INTERDITS
dans les locaux de
ELAN St Josse, P.STEPHANOISE, PPC St Clément (Logis)**

Adresses électroniques des dirigeants du Brabant 25-26

Clubs	Contacts		Adresses
Palette Bleue	Secrétaire Président	Olivier Jean-Louis Baufays Tanguy	Jlolivier63@gmail.com baufaystanguy@outlook.com
CTT Boitsfort	Secrétaire Président	Genard William Dela Blancherie Cédric	wgenard94@gmail.com cedric5075@gmail.com
TTC Dongelberg	Secrétaire Président	Courtois Yves Heylen Daniel	yves2202@hotmail.com danielheylen@hotmail.fr
PPC Drogenbos	Secrétaire Président	Goosens Pascal Fostier Daniel	ppcdrogenbos@gmail.com daniel.fostier10@telenet.be
Elan St Josse	Secr/Pres Secr.sportif	Arpidone Giuseppe Moiny Pascal	elanfattb@gmail.com pascal58moiny@gmail.com
Palette Evere	Secrétaire Président	Bang An Nguyen Minh Khoa	evere544@outlook.be khoa.ngn@hotmail.com
Rapid Forest TT	Secrétaire Président	Tasia Thierry Malfroid Jacques	rapidforest@gmail.com Ja.malfroid@gmail.com
TT Kraainem	Secrétaire Président	Brognaux Bernard Hesse Christine	bernard.brognaux@skynet.be christine.hesse@telenet.be
Plancenoit Sports	Secr/Pres Sec.Sportif	Forster Ariane Janssens Valentin	ariane.forster@skynet.be valjanssens95@live.fr
Pal.Stéphanoise	Secrétaire Président	Wybou Nathanaël Decoster Stéphane	secretariat@palettestephanoise.be steph.decoster@skynet.be
A.S. Sans-Souci	Secrétaire Président	Vandenwijngaert Chantal et Mahauden Eric Vanderbeck David	secretaire@as-sans-souci.be david.vanderbeck@proximus.be
PPC St Clément	Secrétaire Président	Bulté Michel Vandecaveye Philippe	michel.bulte@skynet.be philippe.vandecaveye@gmail.com

Calendrier des activités du Brabant et du Fédéral - 2025-2026

Dates	Libellés	Lieux
Dim. 07-09-2025	Tournoi Jacques Cornil (des Familles)	Sans-Souci Etterbeek
Dim. 21-09-2025	Journée sans voiture	Bruxelles
Dim. 05-10-2025	Tournoi Provincial de Palette BLEUE	BRAINE-LE-CHÂTEAU
Dim. 19-10-2025	Tournoi Fédéral de Liège	Loncin
WE 8 et 9-11-2025	Tournoi Provincial de SANS-SOUCI	ETTERBEEK
Dim. 16-11-2025	Tournoi Fédéral du Hainaut	à La VILETTE
Dim. 11-01-2026	Critérium Vétérans à Plancenoit	Maransart
Dim. 18-01-2026	Tournoi Provincial de Palette Evere	Logis-Auderghem
Dim. 25-01-2026	Tournoi Fédéral du Brabant - Pal. STEPHANOISE	Logis-Auderghem
Dim. 01-02_2026	Tournoi Télévie de Liège	Seraing
Sam. 07-02-2026	A.G. FEDERALE	à Maransart
Dim. 15-02-2026	Championnat Provincial de DOUBLES du Brabant	ETTERBEEK
Dim. 8-03-2026	Championnat Fédéral de SIMPLE + A	Blégny (Lge)
Dim. 15-03-2026	Championnat Fédéral de DOUBLES	Blégny (Lge)
Dim. 5-04-2026	Critérium des Vétérans de et à Palette Evere	EVERE
Dim. 12-04-2026	Critérium des Vétérans ET Jeunes de et à Sans-Souci	ETTERBEEK
V-Sam-Dim. 17 et 19-04-2026	Tournoi de Seloncourt (F)	Seloncourt
Ven. 24-04-2026	Finales des Coupes du Brabant	à Sans-Souci
Dim. 03-05-2026	1/2 et Finales des Coupes FEDERALES	au Hainaut
Sam. 9-05-2026	Tour-final des vainqueurs de divisions inter provinces	au Logis ?
Ven. 29-05-2026	A.G. BRABANT et REMISE DES PRIX	à Maransart

Horaire Tournois du Brabant (avec et sans "poules")

10 H 00 : F
11 H 00 : NC
11 H 30 : E - Dames NC
12 H 00 : Séries jeunes (Minimes, Cadets, Juniors) -Dames C
12 H 30 : Open Handicap
14 H 00 : Vétérans – (A open en tournoi fédéral)
15 H 00 : C – A - Dames Open/A ou Dames B
16 H 30 : D - B

Les **matchs** se jouent en **3 sets gagnants** (*) de 11 points.

Les **finales** se joueront en **4 sets gagnants**, sauf en Séries d'Âges et Open.

Les Séries JEUNES, la NC, la F, les Séries Dames se joueront en « poules » si possible.

Pour les autres Séries, cela dépendra du nombre total d'inscriptions.

(*) Le nombre de sets en « poules » pourra toutefois être revu après 2 tournois si cela retarde trop le déroulement du tournoi.

Inscription dans 3 séries maximum pour les séries « messieurs » + **1 série d'âge**.

-**càd** : série de son indice, série immédiatement supérieure, Open, âge
-les NC ne peuvent pas jouer en Série E

Les dames peuvent s'inscrire dans 4 séries maximum, séries « messieurs » et âge y compris, mais pas dans plus de 2 séries dames.

-**c-à-dire, choix parmi** : série de son indice « messieurs », série immédiatement supérieure, série de son indice « dames », série dames immédiatement supérieure, Open ou Dames open, série d'âge

Les Séries en « poules » se dérouleront par groupes de 3, et seul le premier passera au tour suivant.

S'il n'y a que 4 joueurs dans la Série, une seule « poule » de 4 sera organisée.

Coûts d'inscriptions : 2,50 € par Série et 2€ en Jeunes

Plus aucune inscription ne sera acceptée le jour même et ce quelle que soit la raison.

Sanctions : 1 Refus ou Absence d'arbitrage = Carte rouge = 2 Tournois de suspensions

+ Amende de 10€ ou 15€ s'il y a récidive.

Horaire des Critériums Jeunes au Brabant

(sauf cas particuliers)

12h Minimes (avec les pré-minimes) et Juniors
14h Cadets

Coût d'inscription : 2€



Numéros des Semaines et NumMatches Saison 2025-2026

Les semaines sont numérotées du Lundi au Dimanche

1er Tour			2ème Tour		
N° sem	Dates	N° Journées	N° sem	Dates	N° Journées
S01	1/9 au 7/9/25	Libre	S18	29/12 au 4/1/26	Libre
S02	8/9 au 14/9	M. 01	S19	5/1 au 11/1	M. 12
S03	15/9 au 21/9	M. 02	S20	12/1 au 18/1	M. 13
S04	22/9 au 28/09	M. 03	S21	19/1 au 25/01	M. 14
S05	29/09 au 5/10	M. 04	S22	26/1 au 1/2	M. 15
S06	6/10 au 12/10	M. 05	S23	2/2 au 8/2	M. 16
S07	13/10 au 19/10	M. 06	S24	9/2 au 15/2	M. 17
S08	20/10 au 26/10	Coupe ou Libre T1	S25	16/2 au 22/2	Coupes ou Libre
S09	27/10 au 2/11	Libre ou Coupes	S26	23/2 au 1/3	Libre-coupes
S10	3/11 au 9/11	M. 07	S27	2/3 au 8/3	M. 18
S11	10/11 au 16/11	M. 08	S28	9/3 au 15/3	M. 19
S12	17/11 au 23/11	M. 09	S29	16/3 au 22/3	M. 20
S13	24/11 au 30/11	M. 10	S30	23/3 au 29/3	Libre ou coupes
S14	1/12 au 7/12	M. 11	S31	30/3 au 5/4	M. 21
S15	8/12 au 14/12	Coupes T2	S32	6/4 au 12/4	M. 22
S16	15/12 au 21/12	Libre	S33	13/4 au 19/4	Libre
S17	22/12 au 28/12	Libre	S34	20/04 au 26/04	Coupes
				Vend./24/04	Finales Cpes Brabant
				Dim. 3/05	Finales Cpes Fed. Ht
			S 36	Sam. 9/05	Inter-Div_Fed au Brab.

Vacances de Toussaint/Automne du sam.18/10 au 2/11/2025 -

Vacances de Noël/d'hiver du sam.20/12/2025 au 4/01/2026

Pâques : le 5 Avril 2026

Vacances de Carnaval/détente du sam.14/02 au 1/03/2026

Ascension : Jeudi 14 mai

Vacances de Pâques/Printemps du sam.25/04 au 10/05/2026

Fête des mères : 10 mai

FATTB : Jours de jeux en championnat, saison 2025/2026

Mat.	Club	Equipes	Jours	Heure
586	Palette Bleue	1 - 2 -3	Mercredi	20h00
568	Ctt Boitsfort	1 - 2	Vendredi	19h30
597	TTC Dongelberg	1 - 2 - 3	Jeudi	19h30
557	PPC Drogenbos	1 - 2 - 3 - 4 - 5-6	Mardi	20h00
508	Elan St Josse	1	Vendredi	19h30
544	Palette Evere	A - B	Samedi	16h00
		3 - 5	Mercredi	19h30
		4	Jeudi	19h30
521	Rapid Forest	1 - 2 -3 - 4	Jeudi	19h30
589	TT Kraainem	1 - 2 -3	Jeudi	19h30
573	Plancenoit Sports	1	Jeudi	20h00
		2 - 3 - 4 - 5	Vendredi	20h00
574	PPC St Clément	1 - 2	Mercredi	19h30
567	AS Sans-Souci	A	Vendredi	20h00
		2- 4 - 7 - 8	Vendredi	19h30
		3- 5 - 6 - 9	Vendredi	19h30
546	Pal. Stéphanoise	A - B - 5	Vendredi	20h00
		3 - 4	Mercredi	20h00

FATTB : Montants et descendants dans nos divisions provinciales

Règle générale pour les montées et les descentes en fin de saison

A- Sans descendant de division fédérale :

Le 1er de P1 monte en Div.fédérale (ou un des suivants si refus)

2 montants dans toutes les divisions provinciales (les 1ers et 2èmes)

1 seul descendant dans chaque division :

le 12ème ou celui précédent le bye

B- Avec 1 descendant de division fédérale :

Le 1er de P1 monte en Div.fédérale (ou un des suivants si refus)

2 montants dans toutes les divisions provinciales (les 1ers et 2èmes)

Si 12 équipes, 2 descendants dans chaque division

Si moins de 12 équipes, le dernier descend.

FATTB Division 1

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9		5/1 au 11/1 M12-S19		S10-M7 3/11 au 9/11		02/3 au 08/3 M18-S27	
Ve 19h30	Ctt Boitsfort 1	- Palette Bleue 2	Me 20h00	Me 20h00	Palette Bleue 2	- Dongelberg 1	Je 19h30
Ma 20h00	Drogenbos 1	- Rap.Forest 1	Je 19h30	Me 20h00	Palette Bleue 1	- Rap.Forest 1	Je 19h30
Ve 19h30	Sans-Souci 2	- Dongelberg 1	Je 19h30	Ve 19h30	Ctt Boitsfort 1	- Drogenbos 1	Ma 20h00
Me 19h30	St Clément 1	- Sans-Souci 3	Ve 19h30	Me 20h00	Stéphanoise 3	- Plancenoit 1	Je 20h00
Me 20h00	Stéphanoise 3	- Palette Bleue 1	Me 20h00	Me 19h30	St Clément 1	- Sans-Souci 2	Ve 19h30
Je 20h00	Plancenoit 1	- Bye 1	Di 24h	Ve 19h30	Sans-Souci 3	- Bye 1	Di 24h
S3-M2 15/9 au 21/9		12/1 au 18/1 M13-S20		S11-M8 10/11 au 16/11		9/3 au 15/3 M19-S28	
Me 20h00	Palette Bleue 1	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h30	Di 24h	Bye 1	- Dongelberg 1	Je 19h30
Je 19h30	Rap.Forest 1	- Plancenoit 1	Je 20h00	Je 19h30	Rap.Forest 1	- Sans-Souci 3	Ve 19h30
Di 24h	Bye 1	- Sans-Souci 2	Ve 19h30	Ma 20h00	Drogenbos 1	- Palette Bleue 1	Me 20h00
Je 19h30	Dongelberg 1	- St Clément 1	Me 19h30	Je 20h00	Plancenoit 1	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h30
Ve 19h30	Sans-Souci 3	- Stéphanoise 3	Me 20h00	Ve 19h30	Sans-Souci 2	- Stéphanoise 3	Me 20h00
Me 20h00	Palette Bleue 2	- Drogenbos 1	Ma 20h00	Me 19h30	St Clément 1	- Palette Bleue 2	Me 20h00
S4-M3 22/9 au 28/9		19/1 au 25/1 M14-S21		S12-M9 17/11 au 23/11		16/3 au 22/3 M20-S29	
Ve 19h30	Ctt Boitsfort 1	- Sans-Souci 3	Ve 19h30	Me 20h00	Palette Bleue 2	- Bye 1	Di 24h
Ve 19h30	Sans-Souci 2	- Rap.Forest 1	Je 19h30	Je 19h30	Dongelberg 1	- Rap.Forest 1	Je 19h30
Me 20h00	Palette Bleue 2	- Palette Bleue 1	Me 20h00	Ve 19h30	Sans-Souci 3	- Drogenbos 1	Ma 20h00
Me 19h30	St Clément 1	- Bye 1	Di 24h	Me 20h00	Palette Bleue 1	- Plancenoit 1	Je 20h00
Me 20h00	Stéphanoise 3	- Dongelberg 1	Je 19h30	Ve 19h30	Ctt Boitsfort 1	- Sans-Souci 2	Ve 19h30
Je 20h00	Plancenoit 1	- Drogenbos 1	Ma 20h00	Me 20h00	Stéphanoise 3	- St Clément 1	Me 19h30
S5-M4 29/9 au 5/10		26/1 au 1/2 M15-S22		S13-M10 24/11 au 30/11		30/3 au 5/4 M21-S31	
Ve 19h30	Sans-Souci 3	- Palette Bleue 1	Me 20h00	Me 20h00	Stéphanoise 3	- Palette Bleue 2	Me 20h00
Je 19h30	Rap.Forest 1	- St Clément 1	Me 19h30	Je 19h30	Rap.Forest 1	- Bye 1	Di 24h
Je 20h00	Plancenoit 1	- Palette Bleue 2	Me 20h00	Ma 20h00	Drogenbos 1	- Dongelberg 1	Je 19h30
Di 24h	Bye 1	- Stéphanoise 3	Me 20h00	Je 20h00	Plancenoit 1	- Sans-Souci 3	Ve 19h30
Je 19h30	Dongelberg 1	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 2	- Palette Bleue 1	Me 20h00
Ma 20h00	Drogenbos 1	- Sans-Souci 2	Ve 19h30	Me 19h30	St Clément 1	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h30
S6-M5 6/10 au 12/10		2/2 au 8/2 M16-S23		S14-M11 1/12 au 7/12		6/4 au 12/4 M22-S32	
Me 20h00	Palette Bleue 2	- Sans-Souci 3	Ve 19h30	Ve 19h30	Ctt Boitsfort 1	- Stéphanoise 3	Me 20h00
Me 20h00	Stéphanoise 3	- Rap.Forest 1	Je 19h30	Me 20h00	Palette Bleue 2	- Rap.Forest 1	Je 19h30
Ve 19h30	Sans-Souci 2	- Plancenoit 1	Je 20h00	Di 24h	Bye 1	- Drogenbos 1	Ma 20h00
Ve 19h30	Ctt Boitsfort 1	- Bye 1	Di 24h	Je 19h30	Dongelberg 1	- Plancenoit 1	Je 20h00
Me 20h00	Palette Bleue 1	- Dongelberg 1	Je 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 3	- Sans-Souci 2	Ve 19h30
Me 19h30	St Clément 1	- Drogenbos 1	Ma 20h00	Me 20h00	Palette Bleue 1	- St Clément 1	Me 19h30
S7-M6 13/10 au 19/10		9/2 au 15/2 M17-S24					
Je 19h30	Dongelberg 1	- Sans-Souci 3	Ve 19h30				
Je 19h30	Rap.Forest 1	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h30				
Je 20h00	Plancenoit 1	- St Clément 1	Me 19h30				
Ve 19h30	Sans-Souci 2	- Palette Bleue 2	Me 20h00				
Di 24h	Bye 1	- Palette Bleue 1	Me 20h00				
Ma 20h00	Drogenbos 1	- Stéphanoise 3	Me 20h00				

FATTB Division 2

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9

Je 19h30 Rap.Forest 2
Ma 20h00 Drogenbos 2
Ve 19h30 Sans-Souci 4
Je 19h30 TT Kraainem 1
Me 20h00 Stéphanoise 4
Ma 20h00 Drogenbos 3

5/1 au 11/1 M12-S19

- Bye 2 Di 24h
- Elan St Josse 1 Ve 19h30
- Dongelberg 2 Je 19h30
- Sans-Souci 5 Ve 19h30
- Palette Evere 3 Me 19h30
- Plancenoit 2 Ve 20h00

S10-M7 3/11 au 9/11

Di 24h Bye 2
Me 19h30 Palette Evere 3
Je 19h30 Rap.Forest 2
Me 20h00 Stéphanoise 4
Je 19h30 TT Kraainem 1
Ve 19h30 Sans-Souci 5

02/3 au 08/3 M18-S27

- Dongelberg 2 Je 19h30
- Elan St Josse 1 Ve 19h30
- Drogenbos 2 Ma 20h00
- Drogenbos 3 Ma 20h00
- Sans-Souci 4 Ve 19h30
- Plancenoit 2 Ve 20h00

S3-M2 15/9 au 21/9

Me 19h30 Palette Evere 3
Ve 19h30 Elan St Josse 1
Ve 20h00 Plancenoit 2
Je 19h30 Dongelberg 2
Ve 19h30 Sans-Souci 5
Di 24h Bye 2

12/1 au 18/1 M13-S20

- Rap.Forest 2 Je 19h30
- Drogenbos 3 Ma 20h00
- Sans-Souci 4 Ve 19h30
- TT Kraainem 1 Je 19h30
- Stéphanoise 4 Me 20h00
- Drogenbos 2 Ma 20h00

S11-M8 10/11 au 16/11

Ve 20h00 Plancenoit 2
Ve 19h30 Elan St Josse 1
Ma 20h00 Drogenbos 2
Ma 20h00 Drogenbos 3
Ve 19h30 Sans-Souci 4
Je 19h30 TT Kraainem 1

9/3 au 15/3 M19-S28

- Dongelberg 2 Je 19h30
- Sans-Souci 5 Ve 19h30
- Palette Evere 3 Me 19h30
- Rap.Forest 2 Je 19h30
- Stéphanoise 4 Me 20h00
- Bye 2 Di 24h

S4-M3 22/9 au 28/9

Je 19h30 Rap.Forest 2
Ve 19h30 Sans-Souci 4
Di 24h Bye 2
Je 19h30 TT Kraainem 1
Me 20h00 Stéphanoise 4
Ma 20h00 Drogenbos 3

19/1 au 25/1 M14-S21

- Sans-Souci 5 Ve 19h30
- Elan St Josse 1 Ve 19h30
- Palette Evere 3 Me 19h30
- Plancenoit 2 Ve 20h00
- Dongelberg 2 Je 19h30
- Drogenbos 2 Ma 20h00

S12-M9 17/11 au 23/11

Di 24h Bye 2
Je 19h30 Dongelberg 2
Ve 19h30 Sans-Souci 5
Me 19h30 Palette Evere 3
Je 19h30 Rap.Forest 2
Me 20h00 Stéphanoise 4

16/3 au 22/3 M20-S29

- Plancenoit 2 Ve 20h00
- Elan St Josse 1 Ve 19h30
- Drogenbos 2 Ma 20h00
- Drogenbos 3 Ma 20h00
- Sans-Souci 4 Ve 19h30
- TT Kraainem 1 Je 19h30

S5-M4 29/9 au 5/10

Ve 19h30 Sans-Souci 5
Ve 19h30 Elan St Josse 1
Ma 20h00 Drogenbos 3
Ve 20h00 Plancenoit 2
Je 19h30 Dongelberg 2
Ma 20h00 Drogenbos 2

26/1 au 1/2 M15-S22

- Palette Evere 3 Me 19h30
- TT Kraainem 1 Je 19h30
- Bye 2 Di 24h
- Stéphanoise 4 Me 20h00
- Rap.Forest 2 Je 19h30
- Sans-Souci 4 Ve 19h30

S13-M10 24/11 au 30/11

Me 20h00 Stéphanoise 4
Ve 19h30 Elan St Josse 1
Ma 20h00 Drogenbos 2
Ma 20h00 Drogenbos 3
Ve 19h30 Sans-Souci 4
Je 19h30 TT Kraainem 1

30/3 au 5/4 M21-S31

- Bye 2 Di 24h
- Plancenoit 2 Ve 20h00
- Dongelberg 2 Je 19h30
- Sans-Souci 5 Ve 19h30
- Palette Evere 3 Me 19h30
- Rap.Forest 2 Je 19h30

S6-M5 6/10 au 12/10

Di 24h Bye 2
Me 20h00 Stéphanoise 4
Ve 19h30 Sans-Souci 4
Je 19h30 Rap.Forest 2
Me 19h30 Palette Evere 3
Je 19h30 TT Kraainem 1

2/2 au 8/2 M16-S23

- Sans-Souci 5 Ve 19h30
- Elan St Josse 1 Ve 19h30
- Drogenbos 3 Ma 20h00
- Plancenoit 2 Ve 20h00
- Dongelberg 2 Je 19h30
- Drogenbos 2 Ma 20h00

S14-M11 1/12 au 7/12

Je 19h30 Rap.Forest 2
Di 24h Bye 2
Ve 20h00 Plancenoit 2
Je 19h30 Dongelberg 2
Ve 19h30 Sans-Souci 5
Me 19h30 Palette Evere 3

6/4 au 12/4 M22-S32

- Stéphanoise 4 Me 20h00
- Elan St Josse 1 Ve 19h30
- Drogenbos 2 Ma 20h00
- Drogenbos 3 Ma 20h00
- Sans-Souci 4 Ve 19h30
- TT Kraainem 1 Je 19h30

S7-M6 13/10 au 19/10

Je 19h30 Dongelberg 2
Ve 19h30 Elan St Josse 1
Ma 20h00 Drogenbos 3
Ve 19h30 Sans-Souci 4
Ve 20h00 Plancenoit 2
Ma 20h00 Drogenbos 2

9/2 au 15/2 M17-S24

- Sans-Souci 5 Ve 19h30
- Rap.Forest 2 Je 19h30
- TT Kraainem 1 Je 19h30
- Bye 2 Di 24h
- Palette Evere 3 Me 19h30
- Stéphanoise 4 Me 20h00

FATTB Division 3

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9		5/1 au 11/1 M12-S19		S10-M7 3/11 au 9/11		02/3 au 08/3 M18-S27	
Di 24h Bye 3	- Drogenbos 5	Ma 20h00	Ma 20h00 Drogenbos 5	- St Clément 2	Me 19h30	- Rap.Forest 3	Je 19h30
Me 20h00 Palette Bleue 3	- Rap.Forest 3	Je 19h30	Ma 20h00 Drogenbos 4	- Palette Bleue 3	Me 20h00	- Palette Evere 4	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- St Clément 2	Me 19h30	Di 24h Bye 3	- Palette Bleue 3	Me 20h00	- Sans-Souci 7	Ve 19h30
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	Ve 20h00 Plancenoit 4	- Sans-Souci 7	Ve 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
Ve 20h00 Plancenoit 4	- Drogenbos 4	Ma 20h00	Je 19h30 TT Kraainem 2	- Plancenoit 3	Ve 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
Je 19h30 Palette Evere 4	- Plancenoit 3	Ve 20h00	Ve 19h30 Sans-Souci 6	- Plancenoit 3	Ve 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
S3-M2 15/9 au 21/9		12/1 au 18/1 M13-S20		S11-M8 10/11 au 16/11		9/3 au 15/3 M19-S28	
Ma 20h00 Drogenbos 4	- Bye 3	Di 24h	Ve 20h00 Plancenoit 3	- St Clément 2	Me 19h30	- Rap.Forest 3	Ve 19h30
Je 19h30 Rap.Forest 3	- Palette Evere 4	Je 19h30	Je 19h30 Rap.Forest 3	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	- Palette Bleue 3	Ma 20h00
Ve 20h00 Plancenoit 3	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	Me 20h00 Palette Bleue 3	- Drogenbos 4	Di 24h	- Bye 3	Di 24h
Me 19h30 St Clément 2	- TT Kraainem 2	Je 19h30	Je 19h30 Palette Evere 4	- Plancenoit 4	Ve 20h00	- Plancenoit 4	Ve 20h00
Ve 19h30 Sans-Souci 6	- Plancenoit 4	Ve 20h00	Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Drogenbos 5	Ma 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
Ma 20h00 Drogenbos 5	- Palette Bleue 3	Me 20h00	Je 19h30 TT Kraainem 2	- Plancenoit 3	Ve 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
S4-M3 22/9 au 28/9		19/1 au 25/1 M14-S21		S12-M9 17/11 au 23/11		16/3 au 22/3 M20-S29	
Di 24h Bye 3	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	Ma 20h00 Drogenbos 5	- Plancenoit 3	Ve 20h00	- Rap.Forest 3	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Rap.Forest 3	Je 19h30	Me 19h30 St Clément 2	- Palette Bleue 3	Me 20h00	- Palette Evere 4	Je 19h30
Ma 20h00 Drogenbos 5	- Drogenbos 4	Ma 20h00	Ve 19h30 Sans-Souci 6	- St Clément 2	Ma 20h00	- Sans-Souci 7	Ve 19h30
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Plancenoit 3	Ve 20h00	Ma 20h00 Drogenbos 4	- Palette Evere 4	Di 24h	- Plancenoit 4	Je 19h30
Ve 20h00 Plancenoit 4	- St Clément 2	Me 19h30	Di 24h Bye 3	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	- TT Kraainem 2	Ve 19h30
Je 19h30 Palette Evere 4	- Palette Bleue 3	Me 20h00	Ve 20h00 Plancenoit 4	- Plancenoit 3	Ve 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
S5-M4 29/9 au 5/10		26/1 au 1/2 M15-S22		S13-M10 24/11 au 30/11		30/3 au 5/4 M21-S31	
Ve 19h30 Sans-Souci 6	- Drogenbos 4	Ma 20h00	Ve 20h00 Plancenoit 4	- Drogenbos 5	Ma 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
Je 19h30 Rap.Forest 3	- TT Kraainem 2	Je 19h30	Je 19h30 Rap.Forest 3	- Plancenoit 3	Ve 20h00	- Palette Bleue 3	Me 20h00
Je 19h30 Palette Evere 4	- Drogenbos 5	Ma 20h00	Me 20h00 Palette Bleue 3	- St Clément 2	Me 19h30	- Palette Evere 4	Je 19h30
Ve 20h00 Plancenoit 3	- Plancenoit 4	Ve 20h00	Je 19h30 Palette Evere 4	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	- Drogenbos 4	Ma 20h00
Me 19h30 St Clément 2	- Bye 3	Di 24h	Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Drogenbos 4	Di 24h	- Plancenoit 3	Di 24h
Me 20h00 Palette Bleue 3	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	Je 19h30 TT Kraainem 2	- Bye 3	Ve 19h30	- Plancenoit 3	Ve 19h30
S6-M5 6/10 au 12/10		2/2 au 8/2 M16-S23		S14-M11 1/12 au 7/12		6/4 au 12/4 M22-S32	
Ma 20h00 Drogenbos 5	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	Di 24h Bye 3	- Plancenoit 4	Ve 20h00	- Rap.Forest 3	Je 19h30
Ve 20h00 Plancenoit 4	- Rap.Forest 3	Je 19h30	Ma 20h00 Drogenbos 5	- Palette Bleue 3	Me 20h00	- Palette Evere 4	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Palette Evere 4	Je 19h30	Ve 20h00 Plancenoit 3	- St Clément 2	Me 19h30	- Sans-Souci 7	Ve 19h30
Di 24h Bye 3	- Plancenoit 3	Ve 20h00	Me 19h30 St Clément 2	- Palette Evere 4	Di 24h	- TT Kraainem 2	Je 19h30
Ma 20h00 Drogenbos 4	- St Clément 2	Me 19h30	Ve 19h30 Sans-Souci 6	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	- Plancenoit 4	Ve 20h00
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Palette Bleue 3	Me 20h00	Ma 20h00 Drogenbos 4	- Plancenoit 3	Ma 20h00	- Plancenoit 3	Ve 20h00
S7-M6 13/10 au 19/10		9/2 au 15/2 M17-S24					
Me 19h30 St Clément 2	- Sans-Souci 6	Ve 19h30					
Je 19h30 Rap.Forest 3	- Bye 3	Di 24h					
Je 19h30 Palette Evere 4	- TT Kraainem 2	Je 19h30					
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Drogenbos 5	Ma 20h00					
Ve 20h00 Plancenoit 3	- Drogenbos 4	Ma 20h00					
Me 20h00 Palette Bleue 3	- Plancenoit 4	Ve 20h00					

FATTB Division 4

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9		5/1 au 11/1 M12-S19		S10-M7 3/11 au 9/11		02/3 au 08/3 M18-S27	
Je 19h30 Rap.Forest 4	- Bye 5	Di 24h	- Bye 5	Di 24h	Bye 5	- Dongelberg 3	Je 19h30
Di 24h Bye 4	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30	- Drogenbos 6	Ma 20h00	Drogenbos 6	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Dongelberg 3	Je 19h30	- Rap.Forest 4	Je 19h30	Rap.Forest 4	- Bye 4	Di 24h
Ve 20h00 Stéphanoise 5	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	- Plancenoit 5	Ve 20h00	Plancenoit 5	- Palette Evere 5	Me 19h30
Ve 20h00 Plancenoit 5	- Drogenbos 6	Ma 20h00	- Stéphanoise 5	Ve 20h00	Stéphanoise 5	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Me 19h30 Palette Evere 5	- TT Kraainem 3	Je 19h30	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	Sans-Souci 9	- TT Kraainem 3	Je 19h30
S3-M2 15/9 au 21/9		12/1 au 18/1 M13-S20		S11-M8 10/11 au 16/11		9/3 au 15/3 M19-S28	
Ma 20h00 Drogenbos 6	- Rap.Forest 4	Je 19h30	- TT Kraainem 3	Je 19h30	TT Kraainem 3	- Dongelberg 3	Je 19h30
Ve 19h30 Ctt Boitsfort 2	- Palette Evere 5	Me 19h30	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Sans-Souci 9	Ve 19h30
Je 19h30 TT Kraainem 3	- Sans-Souci 8	Ve 19h30	- Drogenbos 6	Di 24h	Drogenbos 6	- Drogenbos 6	Ma 20h00
Je 19h30 Dongelberg 3	- Stéphanoise 5	Ve 20h00	- Rap.Forest 4	Me 19h30	Palette Evere 5	- Rap.Forest 4	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 9	- Plancenoit 5	Ve 20h00	- Plancenoit 5	Ve 19h30	Sans-Souci 8	- Plancenoit 5	Ve 20h00
Di 24h Bye 5	- Bye 4	Di 24h	- Stéphanoise 5	Ve 20h00	Stéphanoise 5	- Bye 5	Di 24h
S4-M3 22/9 au 28/9		19/1 au 25/1 M14-S21		S12-M9 17/11 au 23/11		16/3 au 22/3 M20-S29	
Je 19h30 Rap.Forest 4	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	- TT Kraainem 3	Di 24h	Bye 5	- TT Kraainem 3	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30	- Dongelberg 3	Je 19h30	Dongelberg 3	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30
Di 24h Bye 5	- Drogenbos 6	Ma 20h00	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Bye 4	Di 24h
Ve 20h00 Stéphanoise 5	- TT Kraainem 3	Je 19h30	- Drogenbos 6	Ma 20h00	Drogenbos 6	- Palette Evere 5	Me 19h30
Ve 20h00 Plancenoit 5	- Dongelberg 3	Je 19h30	- Rap.Forest 4	Je 19h30	Rap.Forest 4	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Me 19h30 Palette Evere 5	- Bye 4	Di 24h	- Plancenoit 5	Ve 20h00	Plancenoit 5	- Stéphanoise 5	Ve 20h00
S5-M4 29/9 au 5/10		26/1 au 1/2 M15-S22		S13-M10 24/11 au 30/11		30/3 au 5/4 M21-S31	
Ve 19h30 Sans-Souci 9	- Drogenbos 6	Ma 20h00	- Bye 5	Ve 20h00	Plancenoit 5	- Bye 5	Di 24h
Ve 19h30 Ctt Boitsfort 2	- Stéphanoise 5	Ve 20h00	- TT Kraainem 3	Ve 19h30	Ctt Boitsfort 2	- TT Kraainem 3	Je 19h30
Me 19h30 Palette Evere 5	- Bye 5	Di 24h	- Dongelberg 3	Di 24h	Dongelberg 3	- Bye 4	Je 19h30
Je 19h30 TT Kraainem 3	- Plancenoit 5	Ve 20h00	- Palette Evere 5	Me 19h30	Palette Evere 5	- Sans-Souci 9	Ve 19h30
Je 19h30 Dongelberg 3	- Rap.Forest 4	Je 19h30	- Sans-Souci 8	Ve 19h30	Sans-Souci 8	- Drogenbos 6	Ma 20h00
Di 24h Bye 4	- Sans-Souci 8	Ve 19h30	- Stéphanoise 5	Ve 20h00	Stéphanoise 5	- Rap.Forest 4	Je 19h30
S6-M5 6/10 au 12/10		2/2 au 8/2 M16-S23		S14-M11 1/12 au 7/12		6/4 au 12/4 M22-S32	
Di 24h Bye 5	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	- TT Kraainem 3	Je 19h30	Rap.Forest 4	- Plancenoit 5	Ve 20h00
Ve 20h00 Plancenoit 5	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30	- Dongelberg 3	Di 24h	Dongelberg 3	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Palette Evere 5	Me 19h30	- Sans-Souci 9	Je 19h30	Sans-Souci 9	- Bye 4	Di 24h
Je 19h30 Rap.Forest 4	- TT Kraainem 3	Je 19h30	- Drogenbos 6	Je 19h30	Drogenbos 6	- Palette Evere 5	Me 19h30
Ma 20h00 Drogenbos 6	- Dongelberg 3	Je 19h30	- Rap.Forest 4	Ve 19h30	Rap.Forest 4	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Ve 20h00 Stéphanoise 5	- Bye 4	Di 24h	- Plancenoit 5	Ma 20h00	Plancenoit 5	- Stéphanoise 5	Ve 20h00
S7-M6 13/10 au 19/10		9/2 au 15/2 M17-S24					
Je 19h30 Dongelberg 3	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	- TT Kraainem 3	Je 19h30	Rap.Forest 4	- Plancenoit 5	Ve 20h00
Ve 19h30 Ctt Boitsfort 2	- Rap.Forest 4	Je 19h30	- Dongelberg 3	Di 24h	Dongelberg 3	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h30
Me 19h30 Palette Evere 5	- Stéphanoise 5	Ve 20h00	- Sans-Souci 9	Je 19h30	Sans-Souci 9	- Bye 4	Di 24h
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Bye 5	Di 24h	- Drogenbos 6	Je 19h30	Drogenbos 6	- Palette Evere 5	Me 19h30
Je 19h30 TT Kraainem 3	- Drogenbos 6	Ma 20h00	- Plancenoit 5	Ve 19h30	Plancenoit 5	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Di 24h Bye 4	- Plancenoit 5	Ve 20h00	- Stéphanoise 5	Ma 20h00	Stéphanoise 5	- Stéphanoise 5	Ve 20h00

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

COMITE EXECUTIF PROVINCIAL (CEP)

Président :

HERBINIA Robin Rue Jean Baptiste Ledoux, 116 bte - A013-
6040 Jumet Gsm : 0471/85.11.38 E-mail :
robin_herbinia@hotmail.com

Secrétaire :

DELAUNOIS Patrick Chaussée de Gilly 116- 6040 Jumet
Gsm : 0478/08.45.17 E-mail : patrickdelaunois@hotmail.com

Vice-Secrétaire :

CAMBIER Thomas Rue des Haies 186 B 11, 6001 Marcinelle
Gsm : 0498/54.38.68 E-mail : patrickdelaunois@hotmail.com

Trésorier :

POPPE Yasmine Rue des Cerisiers, 26 - 6030 Marchienne Au Pont
Gsm : 0479/55.66.93 E-mail : yasmine-poppe@hotmail.com

Membre CEP :

SPORCQ Marc Rue des Garennes, 63 - 7134 Ressaix
Gsm : 0497/90.27.25 E-mail : ppc.peronnes.fr@gmail.com

DELAUNOIS Célia Chaussée de Gilly 116- 6040 Jumet
Gsm : 0475/44.86.55 E-Mail : delaunois.celia@gmail.com

ADDENDA AU REGLEMENT SPORTIF

F.R.O.T.T.B.F. HAINAUT

Cotisation provinciale Hainaut

- a) Affiliation joueur : 30 € Loisir 15 €
- b) Affiliation d'une équipe en championnat, coupe : 10 €
- c) Inscription tournois : 3 € pour toutes les séries.
Pré-minime - Minime - cadet - junior : gratuit

Heures des rencontres

Toutes les rencontres de championnat doivent se dérouler aux dates et heures prévues au calendrier officiel. Le début des rencontres est fixé à 19 heures, sauf dérogations accordées par le CEP.

Pour toutes les rencontres se jouant le vendredi soir, l'heure obligatoire est de 20h00, sauf dérogations accordées par le CEP

Toute équipe jouissant d'une dérogation de jour ou d'heure devra être présente à l'heure EXACTE stipulée dans la dérogation ; en déplacement elle devra respecter l'heure stipulée avec une tolérance de 30 MINUTES .

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

RAPPEL : est déclarée perdante par FORFAIT, l'équipe :

- a) L'équipe visitée qui se présente en dehors des dates et heures prévues au calendrier pour une compétition, compte tenu des tolérances et dérogations accordées par les comités exécutifs compétents
- b) Qui se présente avec moins de 3 joueurs à l'heure prévue ;
- c) Il faut tenir compte qu'un 4eme joueur possède toujours une heure de délai après le début **officiel de la rencontre**, pour pouvoir être aligné. Ses matchs seront disputés selon l'ordre de la feuille de match.
- d) Qui contrevient gravement aux règles de la sportivité et à la bienséance ;
- e) Si une équipe se voit contrainte de déclarer forfait, elle en avertira son adversaire ; des amendes doublées sont prévues pour les équipes qui ne respectent pas cette règle de Fair- Play, et la moitié sera restournée à l'équipe non fautive, que l'on prévienne dans les temps ou non

Remise de Rencontres

Sauf dans les deux cas prévus ci-dessous (intempéries et occupation du local) il est **INTERDIT** de remettre une rencontre pour quelque motif que ce soit, en précisant toutefois qu'il est loisible aux clubs d'**AVANCER** une rencontre à la date qui convient le mieux avec l'accord du club adverse, ceci par écrit (poste ou Email) au moins 15 jours à l'avance au secrétaire adverse et au secrétaire provincial et Fédéral. Une communication téléphonique entre les clubs dès le début est également demandée.

Une copie est à transmettre à la fédération.

Occupation du local

Dans ce cas, le secrétaire visité fait parvenir au secrétaire visiteur **ET** au secrétaire provincial (ou fédéral, suivant le cas) une copie de lettre attestant de l'occupation du local

Le match remis doit alors se jouer **EN PRIORITÉ** le premier week-end suivant réservé à la coupe ou lors d'une journée libre prévue au calendrier (la première des deux journées en date, ou avant). Il faut cependant obtenir l'accord du club adverse sur la date.

Intempérie

Avec l'accord des comités compétents (provincial ou fédéral), une rencontre peut être remise en cas d'intempéries. Dans ce cas également, la partie doit se jouer le premier week-end libre suivant la remise (semaine de coupe ou semaine libre). Il est demandé au club visiteur de prévenir l'équipe adverse, au moins **2 heures** à l'avance, de la remise du match.

Remarque importante

Lors de l'élaboration du calendrier de la saison, il a été prévu de laisser une semaine libre à la fin du premier tour et une semaine libre dans le courant du second tour. Ainsi toutes les rencontres du premier tour devront être jouées (matches de championnat et de coupe) avant d'entamer le second tour.

De même, le week-end d'interruption se situant avant les deux dernières rencontres du second tour, **tous** les matches en retard devront être joués avant d'entamer les deux dernières journées au cours desquelles **aucune** remise ne sera acceptée.

N. B. : Afin d'éviter tout abus quant à l'occupation du local, le Comité Provincial ou Fédéral se réserve le droit de se rendre au local réquisitionné afin de vérifier le bien-fondé de la remise.

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

SANCTION

Tout match non joué à la date prévue sera sanctionné du FORFAIT et de l'amende prévue au règlement.

Dans tous les cas, prévenir le **secrétariat provincial**, et envoyer le formulaire de demande de dérogation

Sur le plan Fédéral prévenir le **secrétariat Fédéral**,

Forfaits

Tout forfait est sanctionné du score de 16-0 ou 0-16 selon qu'il s'agit d'une équipe visiteuse ou visitée avec l'application des amendes prévues ci-après :

Forfait prévenu = s'il a été signalé **48 heures** avant la rencontre.

Equipe visiteuse : 25 €, doublé au 2^{ème} tour : 50 €

Equipe visitée : 25 €, doublé au 2^{ème} tour : 50 €

(La moitié de l'amende est attribuée au club lésé.)

Forfait non prévenu = s'il n'a pas été signalé **48 heures** avant la rencontre.

Equipe visiteuse : 50 €, doublé au 2^{ème} tour : 100 €

Equipe visitée : 50 €, doublé au 2^{ème} tour : 100 €

(La moitié de l'amende est attribuée au club lésé.)

Forfait général d'une équipe en championnat ou en coupe : 70 € au premier tour - 150 € au second tour

Forfait général d'un club au cours de la saison : 250 €

Championnats Simples et Doubles FROTTBF Hainaut-Namur

Championnat Simple

Pour participer au Championnat de Simple il faudra avoir participé à minimum 1 tournoi provincial **et** 1 tournoi fédéral

Championnat de Doubles

Inscription dans sa série d'indice et si indices différents ; dans la série d'indice la plus élevée
Les Dames peuvent s'inscrire en série « Messieurs » en simple comme en double.

Sélections Championnats de Belgique Simples et Doubles

Championnat de Simple

Pour pouvoir être sélectionné pour le championnat fédéral individuel, un joueur doit obligatoirement :

- Avoir disputé la moitié des tournois de sa province ainsi qu'un tournois fédéral, quel qu'il soit durant la saison en cours.
- Ou avoir disputé 40% de l'interclub et avoir été affilié avant le 1^{er} janvier de la saison en cours
- Chaque province est toutefois libre d'ajouter l'un ou l'autre critère propre à elle
- TOUS LES JOUEURS DE SERIE A, affiliés durant la saison en cours, peuvent participer au championnat série A, sachant que le calcul de leur indice en dépendra en partie en fin de saison.

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

Championnat doubles

- A l'appréciation du CEP suivant le nombre de tournois auxquels le joueur a participé.
- Le championnat de NC est supprimé et remplacé par un tournoi classique
Les Dames ne peuvent pas s'inscrire chez les Messieurs..

Rentrée des feuilles d'arbitrage et communication des résultats FROTTBF obligatoires

Divisions fédérales

L'encodage du match doit se faire sur le site internet <https://www.frottb.org>

Tous Les résultats fédéraux doivent être encodés au plus tard pour **MIDI LE DIMANCHE**, par le secrétaire du club de l'équipe visitée sur le site du fédéral.

Non communication des résultats : 5,00 € par résultat non communiqué.

L'original doit être envoyé à l'adresse de Mr Fivet

ATTENTION au plus tard pour le **MERCREDI** suivant la rencontre.

Divisions provinciales Hainaut

L'encodage du match doit se faire sur le site internet

<https://www.frottbfn.com>. Tous Les résultats Provinciaux doivent être encodés au plus tard **LE DIMANCHE18 HEURES**, par le secrétaire du club ou son délégué le site de la Provinciale H-N.

Non communication des résultats : 5,00 € par résultat non communiqué

L'original devras être gardé par les secrétaires et être remis aux réunions de mi-saison et fin de saison. Etant donné le délai octroyé, une amende de 2,5€ par feuille manquante sera réclamée..

Toute erreur ou omission (Rature également) sur les feuilles d'arbitrages : 1,50 €.

Toute falsification des résultats : amende de 25 € en provinciale 100 € en nationale

Challenge de régularité

Un joueur doit participer à minimum 2 tournois provincial pour faire effectivement partie du Challenge

Les points du Challenge sont attribués selon le tableau ci-dessous :

Nombre participants	Vainqueur	Finalistes	1/2 finales	1/4 finales	1/8 finales
- de 4 joueurs	2	1			
de 5 à 8 joueurs	4	2	1		
de 9 à 16 joueurs	6	4	2	1	
de 17 à 32 joueurs	9	6	4	2	1
de 33 à 64 joueurs	12	9	6	4	2
de 65 à 128 joueurs	15	12	9	6	3
+ de 128 joueurs	18	15	12	9	4

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

Accidents

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT

1. Remplir une déclaration d'accident

Se procurer un formulaire de déclaration d'accident, le remplir correctement et complètement en trois exemplaires. (Le formulaire doit être disponible auprès du Secrétaire ou du responsable du club visité)

Ce formulaire est également disponible sur le site officiel de notre fédération, à l'adresse suivante :

<https://www.frotbf-liege.be/wp-content/uploads/2018/02/FROTTBF- DECLARATION-DACCIDENT-A.C.-2017.pdf>

Envoyer la déclaration au secrétariat fédéral qui fera suivre pour ouvrir le dossier.

2. Se rendre chez le dispensateur de soins

Au moment des soins, demander au médecin une attestation de soins donnés qui atteste la nature de la blessure. Sur cette attestation doit figurer la date exacte, le cachet et la signature du médecin. Ce document devra être rentré à l'assurance

3. Se rendre dans une pharmacie (si besoin en est)

Chez le médecin, conserver les tickets et demander un reçu en stipulant que cela est destiné à une compagnie d'assurance. Bien signaler qu'il s'agit d'un remboursement suite à un accident !!

Tous papiers concernant l'accident (Visite chez le médecin, soins divers, traitements) doivent obligatoirement être rentrés sans délais, auprès de la compagnie d'assurance.

Que faire lorsqu'on reçoit des factures concernant les soins reçus ?

1. Payer les factures au moyen du bulletin de versement qui généralement accompagne les documents.
2. Rentrer le document vers à votre mutuelle et demander une attestation de coût pour la partie « Ticket modérateur » de la facture des soins reçus.
3. Faire une copie de la facture et rentrer l'original à la compagnie d'assurance.
4. Utiliser le document adéquat qui se retrouve sur le site dans les imprimés.

<https://www.frotbf-liege.be/wp-content/uploads/2018/08/FORMULAIRE-DE-REMBOURSEMENT- SINISTRE.pdf>

Communiquer le numéro de compte auquel doit être effectués les remboursements.

5 Un mot signifiant que le dossier peut ou ne peut pas être clôturé.

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

Lorsque le dossier est complet, il n'y a jamais de problème avec la compagnie d'assurance.

Lorsqu'il manque un document, la compagnie d'assurance peut refuser l'indemnisation.

Dès qu'un joueur reprend la compétition, son dossier sera clôturé.

Lorsque l'accident ne donne pas de suite médicale et ne nécessite pas de soins, merci de signaler à la compagnie d'assurance.

Conseils : Faites bien une copie des documents que vous enverrez à la compagnie d'assurance.

Une fois le dossier ouvert, le dossier est traité en direct entre le membre victime et la compagnie d'assurance !

Coupes

Coupe Challenge et consolation

- *Les équipes sont publiées dès le début des coupes et les changements ou ajouts sont interdits.*
- *Les 4 joueurs alignés peuvent être différents à chaque rencontre pour autant qu'ils soient repris dans la liste initiale. En cas de non-respect, il y a application de l'amende prévue et du score de forfait.*
- *La place des 4 joueurs est tirée au sort avant le début du match.*
- *Les paires de double de chaque équipe doivent être nommées avant le début du match, celles-ci peuvent être composées de 2 joueurs différents des 4 inscrits pour le match, à la seule condition que ceux-ci soient repris dans la liste initiale.*
- *Les rencontres se jouent avec HANDICAP*
- *4 à 8 joueurs peuvent composer le noyau de chaque équipe.*
- *Les rencontres se jouent le week-end (plusieurs week-ends sont désignés par saison).*

Coupe Lucienne Thill

- *3 à 8 joueurs peuvent composer le noyau de chaque équipe.*
- *Les équipes sont publiées dès le début des coupes et les changements ou ajouts sont interdits.*
- *Les 3 joueurs alignés peuvent être différents à chaque rencontre pour autant qu'ils soient repris dans la liste initiale.*
- *Les rencontres se jouent avec HANDICAP*
- *Les rencontres se jouent selon les accords définis entre les clubs.*
- *Les dates limites doivent être respectées.*
- *Les 3 joueurs d'une équipe rencontrent alternativement les 3 joueurs de l'équipe adverse : Il y a donc 9 matchs par rencontre.*

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

Règlement général des coupes

La régularité des équipes doit être vérifiée avant chaque rencontre.

Dans tous les cas, la feuille d'arbitrage sera considérée comme exacte et ne pourra faire l'objet d'une réclamation ultérieure.

Tout point non prévu au présent règlement sera examiné par le comité exécutif de la F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur et sera sans appel.

Les dates de coupes doivent être respectées et ne peuvent être remplacées par des matchs remis sauf si la remise a lieu entre deux clubs non alignés en coupe.

Les feuilles de matchs doivent être envoyées chez le secrétaire provincial dans les 48 heures suivant la rencontre.

Pour départager deux équipes (ou plus) en cas d'égalité dans le nombre de points, elles seront départagées selon les critères suivants :

- 1) le nombre de victoires
- 2) le nombre de matchs gagnés
- 3) le nombre de sets gagnés
- 4) le nombre de points gagnés ATTENTION !! (Pour toutes les coupes)

La régularité des équipes doit être vérifiée avant chaque rencontre.

Dans tous les cas, la feuille d'arbitrage sera considérée comme exacte et ne pourra faire l'objet d'une réclamation ultérieure.

Championnat

Pour les divisions provinciales :

Chaque équipe doit être composée de 4 joueurs.

Toutes les rencontres se disputent en 4X4 matchs de simple de 3 sets gagnant de 11 points chacun.

Pour déterminer l'ordre des matchs le classement des joueurs sera pris en compte. En cas d'égalité de classement, les joueurs peuvent convenir entre eux de l'ordre des joueurs (1er, 2ème et 3ème).

Les règles restent inchangées.

En cas d'égalité au classement à la fin du championnat les équipes seront départagées en fonction du nombre de victoires et de matchs nuls en cas d'égalité lors des rencontres directes.

Au vu du peu d'équipes engagées cette saison, il a été décidé de disputer le championnat en 2 phases.

1ère phase : 2 groupes de 10 équipes : A la fin des matchs aller le classement servira à déterminer les 3 divisions.

La répartition se fera comme suit :

Les 6 premiers du groupe A → division 1

Les 4 suivants du groupe A et les 2 premiers du groupe B → division 2

Les 8 suivants formeront la division 3

2ème phase : 3 divisions de 6 ou 8 équipes en matchs aller /retour.

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

Compositions des Groupes :

Groupe A : Jumet B et C, Bons Amis B et C, Trazegnies C, Forchies B, Chatelet A, b et C et Trazegnies D

Groupe B : Bons Amis D et E ; Familleureux ; Le Roux ; Jumet D et E ; Trazegnies E ; Farciennes ; Chatelet D et E

REGLE DES MONTEES EN DIVISIONS SUPERIEURES FEDERALES

Le club qui refuse de monter en Fédérale pour un motif réel d'empêchement, accepté par le Comité Exécutif Provincial, restera en division 1 mais ne pourra pas acquérir le titre l'année suivante. Une amende forfaitaire de 250€ sera néanmoins appliquée.

La place libre sera accordée

Au 2ème ou à défaut au 3ème qui en fera la demande.

A un descendant qui en fait la demande.

Ou au club qui en fait la demande à la suite de l'affiliation de joueurs idéalement classés pour obtenir la place.

PROVINCIALES

↑ Montants :

Le premier de Provincial 1 monte en Fédéral.

Les 3 premiers des autres divisions sont dans l'obligation de monter en division supérieure.

↓ Descendants :

Les deux derniers de chaque division descendant dans la division inférieure.

- *En fonction des BYE existants ou de l'arrêt d'une ou plusieurs équipes des places peuvent se libérer, celles-ci seront accordées :*
 - *Aux nouveaux clubs qui auront des joueurs classés pour les obtenir.*
 - *A un descendant.*
 - *Et ensuite aux suivants qui auront accepté cette probabilité sur le formulaire des équipes.*

Tournois

- *L'horaire et le règlement de la F.R.O.T.T.B.F. est à respecter.*
- *Un juge-arbitre est désigné par le CEP, il est responsable du déroulement du tournoi (horaire + règlement) et il a l'approbation du CEP pour infliger une sanction si cela s'avère nécessaire.*
- *Le prix de l'inscription est de 3 € par série et GRATUIT pour les séries Pré-minimes, Minimes, Cadets et Juniors.*

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

- *Les joueurs peuvent s'inscrire dans TROIS séries + leur série d'âge.*
- *La série d'indice est obligatoire, sauf pour les Dames.*
- *Les clubs organisateurs doivent signer une convention d'organisation de tournois et se soumettre au R.O.I.*
- *L'apport et la consommation de spiritueux est strictement interdit lors des tournois.*

Séries d'âge

- *VETERAN : un joueur âgé de plus de 35 ans au 1er juillet de la saison en cours (40 ans en championnat) ⚠*
- *JUNIOR : un joueur âgé de moins de 18 ans au 1er juillet de la saison en cours*
- *CADET : un joueur âgé de moins de 15 ans au 1er juillet de la saison en cours*
- *MINIME : un joueur âgé de moins de 12 ans au 1er juillet de la saison en cours*
- *PRE-MINIME : un joueur âgé de moins de 10 ans au 1er juillet de la saison en cours*

Séries Open : (ouvertes en fonction du nombre d'inscrits)

Depuis la saison 2020-2021 les séries Open en tournoi sont définies comme suit :

Liste des séries Open tournoi	
<u>Séries</u>	<u>Classements autorisés</u>
<i>E Open</i>	<i>De NC à E4</i>
<i>D Open</i>	<i>De E3 à D4</i>
<i>C Open</i>	<i>De D3 à C4</i>
<i>A Open</i>	<i>De C3 à A</i>

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

SECRETAIRES & LOCAUX - HAINAUT 2025 – 2026

CTT LES BONS AMIS HSHN

S. NAGY Mickael M. 752
Allée de Morfayt, 128 – 6120 HAM-SUR-HEURE G : 0497/99.36.89
Spalesbonsamis2016@gmail.com
L. Rue des Fossés, 15 - 6120 NALINNES

CTT CAROLO

S. CAMBIER Thomas M. 704
Rue des Haies, 186 b 11 – 6001 Marcinelle G : 0498/54.38.68
Cambier.thomas@hotmail.com
L. Centre de Loisir Rue du Chemin Vert, 125 B – 6042 LODELINSART

TTC FAMILLEUREUX

S. DENAYER M. 726
0479/81.43.16 Anne G :
Rivage du Buisserêt, 42 - 7181 FELUY
ladyopale@live.be
L. Rue Ferrer, 2 – 7181 FAMILLEUREUX

TT FORCHIES

S. DEVILERS M. 715
0493/97.90.56 Joseph G :
Rue Mons 54A - 6111 Landelies
Tallac92@outlook.com
L. Centre de Loisir Rue du Chemin Vert, 125 B – 6042 LODELINSART

JEUNESSE SPORTIVE JUMET-DAMPREMY

S. POPPE Yasmine M. 736
472/39.37.34 G :
MARCHIENNE Rue Des Cerisiers ,26 – 6030
j.s.jumet.dampremy@gmail.com
L. Rue Puissant, 35 - 6040 JUMET

PPC LE ROUX

S. DUBUCQ Maureen et Reynold M. 711
G : 0496/34.18.83 ou 0476/38.31.53 Rue de Walcourt,
127 – 5070 VITRIVAL
reinolddubucq@gmail.com
L. Rue de Walcourt, 127 – 5070 VITRIVAL

PALETTE TRAZEGNIENNE

S. CONTI Freddy M. 707
T. :071/46.19.33 ou G. :0497/19.90.32
Rue des Goutteaux, 59 – 6180 COURCELLES
Conti.freddy@hotmail.com
L. Sous-Sol de l'Hôtel de Ville - Place Larsimont – 6183 TRAZEGNIES

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

LES PONGISTES VILLERSOIS

S. GIBON Frederic M.737
Rue des Fougères, 216 – 6010 COUILLET G. :0476/22.00.05
fredo@ukfqb.be
L. Salle Communale « Vital Milis » - Rue de Presle, 83 – 6280 VILLERS POTERIES

CTT CHATELET OUVRIERE

S. DELAUNOIS Célia M.754
Chaussée de Gilly, 116– 6040 JUMET G. :0475/44.86.55
Delaunois.celia@gmail.com
L. CTT Chatelet , Rue de Couillet 146G- 6200 CHATELET

PALETTE FARCIENNOISE

M755
S. ROMAN Antoine G :
0493/09.82.71
Rue de l'Abattoir, 36- 5060 TAMINES
antoineromanmoreno@gmail.com
L. Rue Francisco Ferrer, 3 – 6240 Farciennes (People's House)

HORAIRES DES EQUIPES

Clubs	Equipes	Heures des matchs de Championnat
Bons Amis n° 752	A,B,C et D	vendredi à 20H00
	E	samedi à 10H00
Carolo n° 704	A	vendredi à 20H00
Familleuroux n° 726	A	mercredi à 19H00
Forchies n° 715	A et B	vendredi à 20H00
Jumet n° 736	A,B et C	vendredi à 20H00
	D et E	samedi à 19h00
Le Roux	A	vendredi à 20h00
Trazegnies n° 707	A et B	vendredi à 20H00
	C	samedi à 19h00
	D	samedi à 10H00
	E	samedi à 18H00
Chatelet n°754	A,B,C,D et E	vendredi à 19H30

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

Farciennes n°755

A

vendredi à 19h00

CALENDRIER GROUPE A

S1 weekend du 12-13/09/2025	S6 weekend du 17-18/10/2025
Forchies B - Jumet B Bons Amis B - Bons amis C Trazegnies C - Bons amis D Chatelet A - Chatelet C Chatelet B - Jumet C	Chatelet C - Jumet C Chatelet A - Bons amis B Bons amis C - bons amis D Trazegnies C - Forchies B Chatelet B - Jumet B
S2 weekend du 19-20/09/2025	S7 weekend du 7-8/11/2025
Bons amis C - Chatelet B Bons amis D- Chatelet A Chatelet C - Trazegnies C Jumet C - Forchies B Jumet B - Bons amis B	Forchies B - Bons amis C Jumet B - Trazegnies C Jumet C - Chatelet A Chatelet C - Bons Amis D Bons amis B - Chatelet B
S3 weekend du 26-27/09/2025	S8 weekend du 14-15/11/2025
Bon amis B - Bons amis D Forchies B - Chatelet A Trazegnies C - Bons amis C Jumet B - Jumet C Chatelet C - Chatelet B	Bons amis B - Forchies B Trazegnies C - Jumet C Chatelet C - Jumet B Chatelet B - Bons amis D Chatelet A - Bons Amis C
S4 weekend du 3-4/10/2025	S9 weekend du 21-22/11/2025
Bons amis C - Jumet C Bons amis D- Jumet B Chatelet A - Trazegnies C Chatelet B - Forchies B Chatelet C - Bons amis B	Jumet B - Chatelet A Bons amis C - Chatelet C Bons amis D - Forchies B Jumet C - Bons amis B Chatelet B - Trazegnies C
S5 weekend du 10-11/10/2025	
Jumet C - Bons amis D Chatelet A - Chatelet B Forchies B - Chatelet C Bons amis B - Trazegnies C Jumet B - Bons amis C	

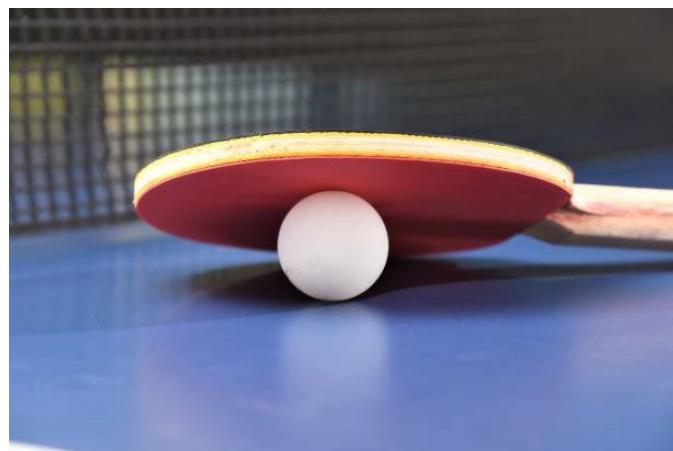
F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2025-2026

CALENDRIER GROUPE B

S1 weekend du 12-13/09/2025	S6 weekend du 17-18/10/2025
Bons Amis E - Chatelet D Jumet D - Chatelet E Farciennes A - Jumet E Leroux A - Trazegnies D Familleurieux A - Trazegnies E	Jumet D - Trazegnies E Farciennes A - Trazegnies D Chatelet D - Jumet E Familleurieux A - Chatelet E Leroux A - Bons amis E
S2 weekend du 19-20/09/2025	S7 weekend du 7-8/11/2025
Chatelet D - Jumet D Chatelet E - Bons Amis E Jumet E - Leroux A Trazegnies D - Familleurieux A Trazegnies E - Farciennes A	Trazegnies D - Trazegnies E Jumet E - Bons amis E Farciennes A - Jumet D Chatelet D - Chatelet E Leroux A - Familleurieux A
S3 weekend du 26-27/09/2025	S8 weekend du 14-15/11/2025
Bons amis E - Familleurieux A Jumet D - Jumet E Chatelet D - Trazegnies D Chatelet E - Trazegnies E Leroux A - Farciennes A	Bons Amis E - Trazegnies E Jumet D - Trazegnies D Chatelet E - Jumet E Familleurieux A - Farciennes A Leroux A - Chatelet D
S4 weekend du 3-4/10/2025	S9 weekend du 21-22/11/2025
Jumet D - Bons amis E Trazegnies D - Chatelet E Trazegnies E - Leroux A Familleurieux A - Jumet E Farciennes A - Chatelet D	Trazegnies D - Bons amis E Trazegnies E - Jumet E Chatelet D - Familleurieux A Farciennes A - Chatelet E Leroux A - Jumet D
S5 weekend du 10-11/10/2025	
Bons amis E - Farciennes A Jumet E - Trazegnies D Chatelet D - Trazegnies E Familleurieux A - Jumet D Chatelet E - Leroux A	

**L'annuaire est une compilation
des documents transmis
par les Provinciales
du Brabant, du Hainaut et
de Liège.**

**Ces documents sont publiés tels que
fournis par ces dernières.**



**Bonne Saison
2025 - 2026**

CHARTE ETHIQUE

Faire preuve de l'esprit sportif c'est :



Respecter les règlements et ne jamais chercher à les enfreindre.



Respecter le matériel mis à disposition.



Respecter les arbitres, accepter toutes les décisions, sans jamais mettre en doute leur intégrité.



Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie, ne pas user d'artifices pour obtenir un succès, respecter l'adage « un esprit sain dans un corps sain ».



Éviter l'animosité et les agressions dans ses actes, ses paroles ou ses écrits.



Savoir reconnaître la supériorité de l'adversaire.



Rester digne dans la victoire comme dans la défaite, en acceptant la victoire avec modestie, ne pas chercher à ridiculiser l'adversaire.



Respecter l'autre comme soi-même et s'interdire toute forme de discrimination sur base du sexe, de la race, de la nationalité ou de l'origine, de l'orientation sexuelle, de l'origine sociale, de l'opinion politique, du handicap ou de la religion.

La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité même, sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre.

Le sport doit être considéré comme l'école de la solidarité et de la maîtrise de soi.